

7^{ème} forum de l'action internationale des collectivités



4 et 5 juillet 2016, au Palais des Congrès de Paris

Catalogue Programme





Retrouvez le Ministère des Affaires étrangères et du Développement international au 7^e Forum de l'action internationale des collectivités (les 4 et 5 juillet, au Palais des Congrès)



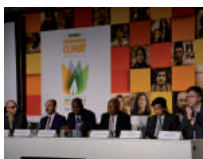
La Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales se mobilise pour apporter sa contribution au Forum, rendez-vous majeur de l'action internationale des collectivités territoriales françaises et étrangères.



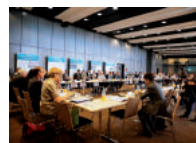
Le 30 juin 2015, le Président de la République avait souligné, lors de la conférence inaugurale du 6^e Forum, l'importance accordée par l'Etat à la contribution des collectivités territoriales à l'influence française et à la solidarité internationale.

Cette année encore, le MAEDI s'implique aux côtés des collectivités territoriales dans des débats majeurs : la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable, l'action économique et l'attractivité des territoires, la lutte contre le changement climatique, l'internationalisation de la jeunesse, la promotion du patrimoine culturel, etc. La DAECT participe par ailleurs aux réunions de groupes, prépare plusieurs assises bilatérales et organise les comités de sélection de ses appels à projets pendant le Forum.

Le MAEDI présentera son nouvel appel à projets en soutien à la mobilité internationale et à la formation professionnelle des jeunes, valorisera l'action des collectivités lauréates de l'appel à projets « Climat 2015 » et la conférence HABITAT III, s'exprimera sur des thématiques prioritaires lors des conférences « Agriculture, climat, alimentation », « Repenser la coopération culturelle comme levier stratégique de développement local », « Le pari des villes latino-américaines », « La mise en œuvre locale des ODD », « L'après COP 21 », etc. et présentera le dispositif « 1 % Déchets ».



Pour en savoir plus sur l'action du Ministère des Affaires étrangères et du Développement international en faveur de la coopération décentralisée, venez nombreux nous rencontrer sur notre stand !



Retrouvez nous sur Twitter : @francediplo / #CoopDev

Plus d'information : www.diplomatie.gouv.fr/cncd

S'inscrire : www.cites-unies-france.org





SOMMAIRE

Editorial de Roland Ries, Président de Cités Unies France	5
Editorial de Bertrand Gallet, Directeur général de Cités Unies France	6
Editorial de Médéric Petit, Délégué général du Forum	7
Organigramme de Cités Unies France	8
Programme du Forum 2016.....	9
Présentation des conférences thématiques.....	11
Présentation des réunions des groupes-pays /« side events »	29
Partenaires du Forum	37
Temps forts sur le Plateau Média	70
Présentation de Média Contact Services.....	71
Présentation de Cités Unies France.....	72
Plan de l'espace Partenaires.....	79
Programme du Forum par salles	80



4 et 5 juillet 2016, au Palais des Congrès de Paris



Roland Ries
*Président de
Cités Unies France*

Jumelages, coopération décentralisée, action internationale des collectivités territoriales sont autant d'étapes d'une même aventure, celle de l'internationalisation nécessaire de nos territoires.

Les problèmes de la planète sont aujourd'hui les nôtres et ce n'est qu'ensemble que nous pourrons les résoudre. Qu'il s'agisse de la maîtrise de l'urbanisation -1 milliard de ruraux doivent encore rejoindre les villes-, des dérèglements climatiques, de la lutte contre la pauvreté, de défis liés aux migrations et aux réfugiés, la vie des collectivités et de leurs populations est déterminée par ces questions mondiales.

À sa manière, Cités Unies France est aux côtés des collectivités françaises et les représente dans les réseaux mondiaux pour accompagner leurs actions internationales. Cités Unies France est aussi à leurs côtés pour faire de ces actions internationales un des éléments indispensables de la gestion de nos territoires en France même.

Le forum se tiendra au moment où l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe et Cités Unies France œuvrent à la création d'une association unique afin de mieux relever encore les défis des engagements européens et internationaux de nos collectivités, dans un contexte international et européen tendu et en évolution rapide.

Ce forum sera de nouveau un lieu de débats sur les grands thèmes et celui de la tenue de réunions des groupes pays de Cités Unies France. Il sera aussi le lieu du dialogue avec les autorités de l'Etat et avec de nombreuses collectivités étrangères.

Je souhaite terminer en exprimant mes remerciements chaleureux à toutes les organisations et personnes qui feront de notre forum 2016 une réussite.

Roland Ries

Maire de Strasbourg



Bertrand Gallet
*Directeur général de
Cités Unies France*

Les contraintes budgétaires que connaissent les collectivités ne semblent pas remettre en cause leurs actions internationales même si nous sommes tous à la recherche de plus d'efficacité et de plus de cohérence.

L'internationalisation des territoires est un fait acquis et les collectivités locales et régionales ont parfaitement intégré les conséquences de la mondialisation.

Depuis quelques années, mais les choses s'accroissent depuis l'année dernière, elles cherchent à faire en sorte que leurs partenariats servent aussi à leurs politiques locales.

Cela passe par une meilleure transversalité au sein des services. Cela passe aussi par un nouveau travail de réflexion sur les compétences à la suite des lois qui viennent d'être votées concernant la décentralisation.

Cités Unies France suit ces évolutions. Le Forum est le lieu privilégié pour que les acteurs de l'action internationale des collectivités locales et régionales puissent en débattre entre eux et avec tous leurs partenaires qu'ils soient représentants de l'Etat, des ONG ou du monde des entreprises.

Cette 7ème édition traitera de tous les sujets de préoccupation des collectivités. Elle traitera l'action internationale et la culture, la déclinaison locale des ODD par l'inclusion économique et sociale, la gestion des crises-une nouvelle compétence des collectivités territoriales, comment les services Relations Internationales

peuvent apporter leur contribution à l'accueil des réfugiés, les financements innovants pour les collectivités... Elle accueillera bon nombre de personnalités de haut niveau ainsi que plus de 30 délégations de tous les continents.

Nous comptons sur votre participation active.

Bertrand Gallet

Directeur général de Cités Unies France

Administrateur-fondateur de l'Institut pour la Coopération
Internationale des Collectivités

7^e Forum de l'Action Internationale des Collectivités

4 et 5 juillet 2016 – Palais des Congrès de Paris

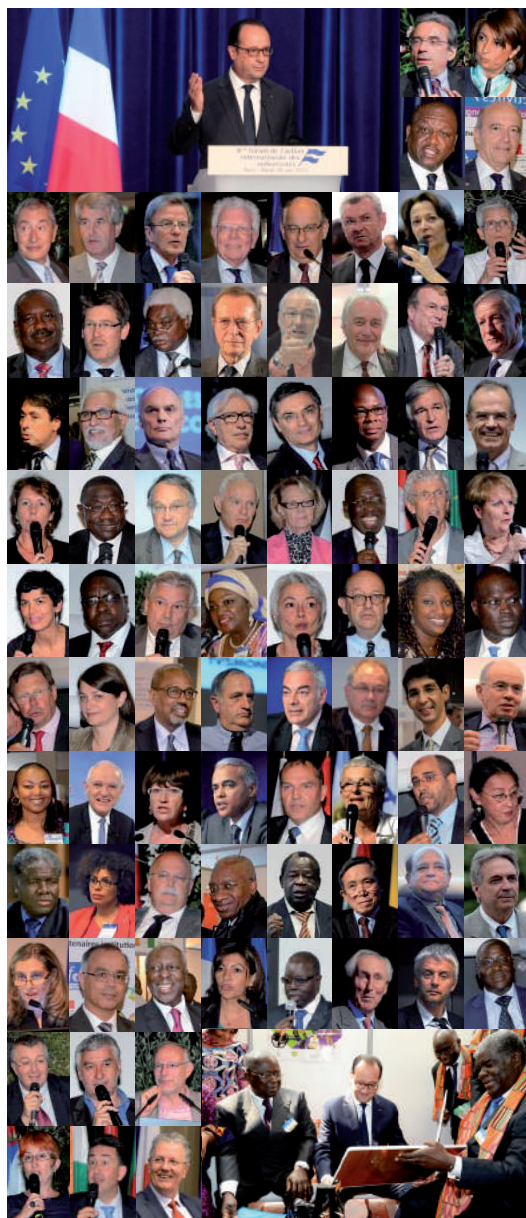
cofondateurs



partenaires institutionnels



www.coopdec-icic.org



*Partager et valoriser
l'engagement international
des collectivités territoriales.*

*Transmettre l'expertise publique
et privé du développement local.*



Le rendez-vous annuel, fédérateur et vitrine du savoir-faire français en matière de coopération décentralisée et de développement local, rassemblant autour et au-delà de Cités Unies France, les compétences et les acteurs impliqués dans l'action extérieure des collectivités territoriales.

Un événement structuré autour de l'Assemblée Générale de CUF, de **conférences thématiques**, de **groupes-pays**, de **réunions régionales de formations** et de **réunions spécifiques des partenaires du Forum**, à l'instar de la réunion de la CNCD « **Commission Nationale de la Coopération Décentralisée** » organisée par la Délégation pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales du Ministère des Affaires étrangères et du Développement International.

INFORMATIONS & INSCRIPTIONS : www.coopdec-icic.org

@publicprive



/coopdecforum



Médéric Petit

*Délégué général
du Forum*

Alors que rarement les tensions internationales n'ont été aussi vives en se cristallisant autour des extrémismes religieux et des conflits moyen-orientaux qui se complexifient, l'action internationale des collectivités est plus que jamais nécessaire pour assurer le lien entre les peuples, à travers les plus petits maillons de l'organisation territoriale, au niveau des individus, de leur cadre de vie et du lien social de proximité.

Sachons donc utiliser notre Forum, sa légitimité, la somme des forces individuelles et la force collective qu'il porte pour que la coopération dite décentralisée, des jumelages à la diplomatie économique locale, de la gestion de crise à l'aménagement urbain, des transports à l'assainissement, de l'éducation à la culture... permette de tisser des liens opérationnels en faveur d'un développement durable des territoires et du mieux-être des populations sur leur lieu de vie.

Alors que le Président de la République, François Hollande, a consacré l'an dernier par sa présence et ses propos, l'intérêt stratégique de l'action internationale des collectivités, ce forum va mobiliser cette année plus de 1500 grands élus et cadres territoriaux, autour d'une quarantaine de délégations étrangères venues partager leur savoir-faire et rencontrer les décideurs pouvant les accompagner dans leurs projets de développement.

Avec les membres du Conseil d'administration de l'Institut, Bertrand Gallet, Roselyne Lefrançois, Jean-Louis Testud, Eric Flamand et Tanneguy des Rieux, nous vous invitons à vous inscrire pour participer activement à ce rendez-vous cœur de cible !

Médéric Petit

Délégué général du Forum

Président du conseil d'administration

de l'Institut pour la Coopération Internationale des Collectivités



4 et 5 juillet 2016, au Palais des Congrès de Paris



Organigramme de Cités Unies France

Direction



Bertrand Gallet
Directeur général
Tél.: 33 (0) 53 41 81 81
b.gallet@cites-unies-france.org



Nicolas Wit
Directeur général adjoint
Tél.: 33 (0) 53 41 81 80
n.wit@cites-unies-france.org

Pôles géographiques

Afrique

Astrid Frey
Bénin, Cameroun, Madagascar, Mauritanie
Tél.: 33 (0) 53 41 81 96
a.frey@cites-unies-france.org



Constance Koukoul
Burkina Faso, Mali, Côte d'Ivoire, Niger,
Afrique centrale et des Grands Lacs, Togo
Tél.: 33 (0) 53 41 81 97
c.koukoul@cites-unies-france.org



Camille Borella
Sénégal
Tél.: 33 (0) 53 41 81 99
c.borella@cites-unies-france.org



Méditerranée

Simoné Giovetti
Israël, Palestine
Tél.: 33 (0) 53 41 81 87
s.giovetti@cites-unies-france.org



Linda Naili
Algérie, Tunisie
Tél.: 33 (0) 53 41 81 90
lnaili@cites-unies-france.org

Virginie Rouquette
Liban, Maroc
Tél.: 33 (0) 53 41 81 93
vrouquette@cites-unies-france.org



Astrid Frey
Turquie
Tél.: 33 (0) 53 41 81 96
a.frey@cites-unies-france.org

Asie

Camille Borella
Vietnam
Tél.: 33 (0) 53 41 81 99
c.borella@cites-unies-france.org



Katarina Fotic
Japon
Tél.: 33 (0) 53 41 81 83
k.fotic@cites-unies-france.org



Anne-Claire Gaudru
Chine, Inde
Tél.: 33 (0) 53 41 81 94
ac.gaudru@cites-unies-france.org

Europe non-communautaire

Simoné Giovetti
Arménie, Europe du Sud-Est
Tél.: 33 (0) 53 41 81 87
s.giovetti@cites-unies-france.org

Katarina Fotic
Russie
Tél.: 33 (0) 53 41 81 83
k.fotic@cites-unies-france.org

Institutions européennes

Camille Borella
Tél.: 33 (0) 53 41 81 99
c.borella@cites-unies-france.org

Amériques

Félicia Medina
Amérique centrale et Cuba,
Argentine, Brésil, Haïti, Chili
Tél.: 33 (0) 53 41 81 92
f.medina@cites-unies-france.org



Anne-Claire Gaudru
Mexique
Tél.: 33 (0) 53 41 81 94
ac.gaudru@cites-unies-france.org

Nicolas Wit
États-Unis
Tél.: 33 (0) 53 41 81 80
n.wit@cites-unies-france.org

Forum de l'AICT



Katarina Fotic
Coordinatrice
Tél.: 33 (0) 53 41 81 83
k.fotic@cites-unies-france.org

Pôle Programmes

Simoné Giovetti
Coordonateur
Tél.: 33 (0) 53 41 81 87
s.giovetti@cites-unies-france.org

Lucie Alex-Billaud
Tél.: 33 (0) 53 41 81 85
l.alexbillaud@cites-unies-france.org

Pôles thématiques

Climat et environnement

Astrid Frey
Tél.: 33 (0) 53 41 81 96
a.frey@cites-unies-france.org

I % déchet

Anne-Claire Gaudru
Tél.: 33 (0) 53 41 81 94
ac.gaudru@cites-unies-france.org

Jeunesse

Linda Naili
Tél.: 33 (0) 53 41 81 90
lnaili@cites-unies-france.org

Agriculture, sécurité alimentaire

Constance Koukoul
Tél.: 33 (0) 53 41 81 97
c.koukoul@cites-unies-france.org

Recherche et universités

Virginie Rouquette
Tél.: 33 (0) 53 41 81 93
vrouquette@cites-unies-france.org

Politiques sociales

Astrid Frey
Tél.: 33 (0) 53 41 81 96
a.frey@cites-unies-france.org

Éducation à la citoyenneté mondiale

Astrid Frey
Tél.: 33 (0) 53 41 81 96
a.frey@cites-unies-france.org

Crises et réhabilitation

Simoné Giovetti
Tél.: 33 (0) 53 41 81 87
s.giovetti@cites-unies-france.org

Pôle Formation - Conseil

Camille Borella
Coordinatrice
Tél.: 33 (0) 53 41 81 99
c.borella@cites-unies-france.org

Constance Koukoul
Tél.: 33 (0) 53 41 81 97
ckoukoul@cites-unies-france.org

Pilotages de groupes de travail de CGLU

Simoné Giovetti
Tél.: 33 (0) 53 41 81 87
s.giovetti@cites-unies-france.org

Communication / Publications

Katarina Fotic
Tél.: 33 (0) 53 41 81 83
k.fotic@cites-unies-france.org

Pôle administratif

Comptabilité



Frédérique Proust
Responsable du Service
Tél.: 33 (0) 53 41 81 91
compta@cites-unies-france.org

Magide Yougl
Tél.: 33 (0) 53 41 86 80
compta@cites-unies-france.org



Secrétariat



Elisabeth Seyoum
Tél.: 33 (0) 53 41 81 98
e.seyoum@cites-unies-france.org

Secrétariat - standard
Tél.: 33 (0) 53 41 81 81
secretariat@cites-unies-france.org

Adhésion des collectivités



Thi-Pho Plattner
Tél.: 33 (0) 53 41 81 89
t.plattner@cites-unies-france.org

Lundi 4 juillet 2016

13h00 Accueil des participants

14h30

- Conférence : L'action internationale comme politique publique, le pari des villes latino-américaines
- Conférence : Le suivi-évaluation : mesurer l'impact des politiques de l'AICT

16h00

- Conférence : Les Arts de vivre comme outil de développement des territoires ?
- Conférence : Comment les services en charge de l'action extérieure des collectivités territoriales peuvent-ils apporter leur contribution à l'accueil des demandeurs d'asile et réfugiés ?
- Conférence : L'action dans l'urgence et le rôle des collectivités territoriales : une nouvelle compétence internationale des collectivités locales

17h30

- Conférence : La géopolitique de la France et la géographie de la coopération décentralisée : dialogue entre diplomatie des villes et collectivités locales
- Conférence : La mise en oeuvre locale des Objectifs du Développement Durable pour des sociétés inclusives
- Conférence : Agriculture, climat, alimentation : quels échos des territoires ?

19h15 Cocktail à l'Espace Partenaires

Mardi 5 juillet 2016

8h30 Assemblée générale de Cités Unies France (Réservée aux adhérents de CUF)

10h30 Pause à l'Espace Partenaires

11h00 Séance plénière : L'action internationale des collectivités dans un monde en tensions

12h30 Visite du forum par les autorités présentes à la séance plénière

13h15 Cocktail à l'Espace Partenaires

14h15

- Conférence : Le financement participatif et la coopération décentralisée
- Conférence : Repenser la coopération culturelle comme levier stratégique de développement local : nouvelles approches

15h45 Pause à l'Espace Partenaires

16h00

- Conférence : Platforma : La nouvelle politique européenne de voisinage et le partenariat à l'Est : comment peut-elle donner du poids aux autorités locales et régionales ?
- Conférence : Renouveler la place des diasporas dans l'AICT
- Conférence : Action internationale et attractivité du territoire
- Conférence : Le numérique au service de la coopération décentralisée

18h00 Cocktail de clôture à l'Espace Partenaires



Réunions des groupes-pays/thématiques - Side events

Lundi 4 juillet 2016

14h30 - 16h00	Réunion du groupe-pays/mini colloque Niger
14h30 - 16h00	Réunion du groupe-pays Bénin : Vers l'organisation des 2 ^{ème} Assises de la coopération décentralisée
16h00 - 17h30	Après la COP 21, quelles avancées de la coopération décentralisée pour le climat ?
16h00 - 17h30	Réunion du groupe-pays Amérique Centrale et Cuba
16h00 - 17h30	Réunion du groupe-pays Algérie
17h30 - 19h00	Réunion du Comité de pilotage des 10 ^{ème} Assises franco-vietnamiennes
17h30 - 19h00	Réunion du groupe-pays Maroc

Mardi 5 juillet 2016

14h15 - 15h45	Regards croisés sur la coopération franco-coréenne
14h15 - 15h45	Réunion du groupe-pays Palestine
14h15 - 15h45	Réunion du groupe-pays Russie
14h15 - 15h45	Réunion d'information sur l'appel à projets en soutien à la coopération décentralisée « JEUNESSE II »
16h00 - 17h30	Réunion du groupe-pays Japon : 3 ^{ème} Comité de pilotage français des 5 ^{èmes} Rencontres franco-japonaises, 5-6 octobre 2016, à Tours
16h00 - 17h30	Réunion du groupe-pays Madagascar

Lundi 4 juillet 2016

13h00 Accueil des participants

14h30 Conférence

L'action internationale comme politique publique, le pari des villes latino-américaines



Le programme AL-LAs, co-financé par l'Union européenne a été pendant trois ans un espace de dialogues, d'échanges, de réflexion et d'apprentissages entre experts, praticiens et responsables politiques des relations internationales de collectivités territoriales d'Europe et d'Amérique latine. Il est ainsi devenu l'unique espace de collaboration euro-latino-américaine sur le thème de l'internationalisation des villes. L'Alliance a développé des outils innovateurs, comme les « Dialogues pluri-acteurs », pour la construction participative d'une politique publique de l'action internationale. Cet outil peut être mis en place par toute collectivité territoriale désireuse de construire une politique publique de coopération et de liens internationaux au travers d'une participation active des acteurs de son territoire.

La conférence présentera le témoignage des membres d'AL-LAs et de l'outil multimédia qui montre les différents exercices de dialogue réalisés dans six villes latino-américaines. Ces dialogues ont été l'un des paris les plus innovateurs pour donner une légitimité, une sécurité juridique, un contenu et une orientation aux relations internationales des villes et collectivités territoriales dans la région latino-américaine. Plus de 700 acteurs représentants du monde académique, de la société civile, du secteur privé, de la culture et des leaders d'opinion se sont investis dans la démarche. Les processus donnent actuellement lieu à l'élaboration de recommandations concrètes de politiques publiques mais aussi d'outils de communication et de sensibilisation citoyenne.

Co-présidents de séance :

Christophe Katsahian, Délégué adjoint pour l'action extérieure des collectivités territoriales, Ministère des Affaires étrangères et du Développement international
Aurélien Lechevallier, Directeur des relations internationales de la Ville de Paris
Un(e) représentant(e) d'une ville d'Amérique latine

Modérateur :

Frédéric Deshayes, Président de l'ARRICOD et Responsable du développement international, Direction attractivité et Développement innovation, Ville de Romans



Intervenants :

Eugene Zapata Garesché, Coordinateur Général du projet AL-LAs, Conseiller International, Direction du Gouvernement de la Ville de Mexico, Mexique.

Stephania Aleixo de Paula e Silva, Secrétaire municipale attachée aux Relations Internationales, Mairie de Belo Horizonte, Brésil.

Jaime Salinas, Conseiller, Président de la Commission de Coopération et des Relations Internationales, Municipalité métropolitaine de Lima, Pérou

Maria Luisa Zapata Trujillo, Sous-directrice Gestion de connaissance, Agence de Coopération et Investissement de Medellin et de l'Aire métropolitaine, Colombie

Nelson Fernández, Directeur de la division Relations internationales et Coopération, Mairie de Montevideo, Uruguay

María Lorena Ponce Hernández, Conseillère de Coopération internationale, Municipalité du District métropolitain de Quito, Equateur

(Chargée de mission référente : Felicia Medina, f.medina@cites-unies-france.org)

14h30 Conférence

Le suivi-évaluation : mesurer l'impact des politiques de l'AEICT



« Oui, notre action internationale a un impact en France ! »

(Tout ce que vous avez toujours voulu savoir... à propos de l'impact social sur votre territoire)

Une thèse récente (Mary Gély, 2016) a montré que l'essentiel des retombées de l'action européenne et internationale des collectivités territoriales (AEICT) est de nature socio-culturelle – même si les discours évoquent souvent des retombées de nature économique. Ces retombées socio-culturelles sont très qualitatives : citoyenneté, mise en réseau des acteurs, professionnalisation, décroisement entre services, remotivation, etc. Dès lors, il est très difficile de les appréhender par des indicateurs chiffrés. En outre, les programmes d'AEICT sont rarement conçus dans cette optique : dans la plupart des cas, ils sont montés en se concentrant sur les enjeux exprimés par les territoires partenaires.

Face à ces réalités, un constat s'impose : il faut faire évoluer notre façon d'appréhender l'AEICT. Ainsi, l'atelier propose de donner à voir une méthode et des outils concrets pour : mobiliser les acteurs d'un territoire ; définir avec eux une action internationale qui réponde aussi à des enjeux du territoire ici (territoire français) ; se donner les moyens d'apprécier les retombées qualitatives de l'AEICT sur le territoire, et de pouvoir en rendre compte.

L'atelier sera animé de façon participative, entre vidéo, témoignage, présentation d'outils et travaux de groupe, sur un rythme cadencé ! Il préfigure une offre d'accompagnement qui sera proposée prochainement aux collectivités territoriales par le F3E, dans le cadre d'un partenariat avec CUF, l'Arricod et l'ADF.

Lundi 4 juillet 2016

Co-animateurs :

Gabriel Voisin-Fradin (ARRICOD) et Bruno de Reviers (F3E)

Intervenants :

Mary Gély, Laboratoire PACTE, Université Grenoble Alpes

Simon Letonturier, Conseiller, Assemblée des Départements de France

Rose-Marie Saint-Germès Akar, Conseillère déléguée à l'économie sociale et solidaire et à la coopération décentralisée, Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, Vice-présidente du F3E

16h00 Conférences

**Les Arts de vivre, comme outil de
développement des territoires ?**



Les arts de la table, les produits de terroirs, les savoirs faire artisanaux (métiers de bouche, techniques agricoles, services, pratiques autour des repas) sont autant de spécificités locales, qui unissent le pays derrière la bannière de la gastronomie et du partage. Aujourd'hui, la France est toujours une terre agricole, à l'urbanisation croissante. La marque de cette évolution sur les modes de vie est importante, et se traduit par de nouveaux comportements en matière de proximité à la nature, de préoccupation alimentaire saine et des modes et pratiques de vie renouant avec les traditions. Dans un contexte de mondialisation avéré, l'art de vivre tend à être une valeur partagée (et refuge). Elle est un dénominateur commun, dont la reconnaissance attribuée au repas gastronomique des français en est une incarnation.

Cette conférence fera dialoguer des collectivités qui, chacune à leur manière, valorisent leurs territoires et leurs acteurs pour capitaliser sur les méthodes. Ces valeurs et principes sont particulièrement attractifs pour de nombreux territoires étrangers pour qui la France, est le pays de l'art de vivre. Cette image n'est pas éternelle et implique qu'elle soit capitalisée, appropriée et réelle.

Cette richesse réside dans l'intérêt fort des français pour leur patrimoine (paysage, transmission, savoir-faire et formation...), et sa transversalité dans les nouveaux modes de vie et de l'ensemble des acteurs du territoire (agriculture urbaine, labellisation des savoir-faire, Etat, collectivités et citoyens...) mais aussi son histoire passée et contemporaine, portée par chacun des citoyens.

Président de séance :

Serge Babary, Maire de Tours

Animateur :

Loïc Bienassis, Chargé de mission, Institut Européen d'Histoire et des Cultures de l'Alimentation (IEHCA)



4 et 5 juillet 2016, au Palais des Congrès de Paris

Intervenants :

Sophie Mise, Commissaire générale de la Fête de la Gastronomie

Pierre Sanner, Directeur de la Mission Française du Patrimoine et des Cultures Alimentaires (MFPCA)

Jaime Salinas, Adjoint délégué aux Relations internationales et à la coopération, Ville de Lima

Abderrahim El Khantour, Directeur des relations internationales, européennes et de la coopération décentralisée, Conseil régional Grand Est

(Chargée de mission référente : Anne-Claire Gaudru, ac.gaudru@cites-unies-france.org)

16h00

Comment les services en charge de l'action extérieure des collectivités peuvent-ils apporter leur contribution à l'accueil des demandeurs d'asile et réfugiés ?



N'apparaissant pas a priori comme des acteurs de premier plan dans la gestion de la « crise des migrants », les pratiques des collectivités territoriales démontrent que ces dernières sont cependant amenées par le biais de leur action extérieure à se mobiliser, soit par choix politique interne, soit en réponse à des sollicitations externes, pouvant émaner aussi bien de la société civile locale que de l'Etat. La « crise des migrants » semble donc impacter directement l'action extérieure des collectivités territoriales.

Cette table ronde propose à la fois d'opérer un premier recensement des pratiques d'action extérieure des collectivités territoriales confrontées à la gestion de la « crise des migrants » sur leur territoire, comme sur celui d'un partenaire.

L'identification des différentes actions et leurs modalités de mise en œuvre permet de mettre en lumière les logiques à l'œuvre suivant les partenariats de coopération. De même, la similitude des projets menés sur les territoires locaux français pourra être soulignée, qu'ils dépendent d'action extérieure conduite dans le cadre de relations bilatérales ou non.

Le recensement de ces pratiques développées dans l'urgence et face à une situation complexe incite ensuite à repenser l'action extérieure des collectivités territoriales en tant que politique publique. Se saisir du problème politique migratoire engendre un

Lundi 4 juillet 2016

tournant majeur pour les collectivités dans les transformations de leur action qu'il induit et l'occasion qu'il leur donne d'affirmer l'action extérieure en tant que politique publique structurante.

Animateur :

Bénédicte Fischer, Chaire Action européenne et internationale des collectivités territoriales de Grenoble

Intervenants :

Patrizio Fiorilli, Directeur général de Platforma

Laurence Canal, Direction Europe et International, Conseil départemental du Pas de Calais

Rachida Mahmoudi, Chargée de mission, Service Relations internationales, Conseil départemental du Val de Marne

Eric Recoura, Directeur des Relations internationales, Ville de Grenoble, responsable de la Plateforme Migrants

Un(e) représentant(e) du Fons Mallorquí de Solidaritat i Cooperació

(Chargée de mission référente : Camille Borella, c.borella@cites-unies-france.org)

16h00

**L'action dans l'urgence et le rôle des collectivités territoriales :
une nouvelle compétence internationale des collectivités**



L'explosion démographique, l'urbanisation rapide, les déplacements de populations dus au changement climatique ainsi que les conflits internes accroissent les vulnérabilités des Etats en voie de développement en particulier. Cette situation laisse penser que les crises – catastrophes naturelles ou conflits armés – risquent de se produire de plus en plus fréquemment. Dans ce contexte, le monde humanitaire paraît prendre conscience des nécessités pour parvenir à optimiser les actions et répondre à ces nouvelles réalités. Lors du récent sommet mondial de l'humanitaire, premier sommet organisé par les Nations Unies sur ces questions, a été fortement rappelé la nécessité d'un changement de paradigme dans le système de la réponse aux crises vers la « localisation de l'aide ».

Des synergies sont en cours entre les logiques d'intervention des acteurs de l'urgence et du développement et cette prise de conscience s'étend également aux grands bailleurs, notamment européens. Malgré cela, des outils sont encore à rechercher et cette collaboration reste insuffisante. Cela engendre des conséquences négatives pour les territoires.

Cités Unies France plaide pour que les collectivités locales soient reconnues comme l'un des chaînons manquants entre l'urgence et le développement. L'idée d'impliquer les col-



lectivités françaises dans des projets avec des collectivités qui ont été affectées par une crise ou qui connaissent des fragilités importantes est à développer dans le contexte de l'évolution de l'AICT. Les grands bailleurs de fonds, ainsi que certaines Agences des Nations Unies, semblent intéressés par l'approche proposée par Cités Unies France. Les projets pilotes en cours, portés par Cités Unies France, au niveau national comme au niveau international dans le cadre de CGLU, ont pour ambition de montrer l'intérêt d'un appui technique des collectivités dans tous les secteurs afin de soutenir les collectivités fragilisées et de leur permettre d'assumer ses responsabilités dans la gestion de la crise et la mise en œuvre de programmes de développement résilients et durables.

Président de séance :

Laurent Ziegelmeier, Conseiller municipal délégué Relations internationales, Ville de Choisy-le-Roi, Président du groupe thématique Crises et réhabilitation de CUF

Intervenants :

Emile-Gros-Raymond Nakombo, Maire de Bangui, République Centrafricaine

Rosario Bento Pais, Cheffe d'unité Société civile et autorités locales, Direction générale du développement et coopération, Union européenne (DEVCO)

Thierry Mauricet, Directeur Général, Première Urgence Internationale, PUI

Bertrand Gallet, Directeur Général de Cités Unies France

(Chargés de mission référents : Simone Giovetti s.giovetti@cites-unies-france.org et Lucie Allex-Billaud, l.allexbillaud@cites-unies-france.org)

17h30

La géopolitique de la France et la géographie de la coopération décentralisée : dialogue entre la diplomatie des villes et de l'Etat



République centrafricaine, Mali, mais aussi Libye, Côte d'Ivoire, Afghanistan, Syrie : ces dix dernières années, l'armée française a multiplié les interventions militaires, seule ou au sein d'une coalition. La France est aujourd'hui la puissance la plus interventionniste et ce devant les Etats-Unis. A cela s'ajoute le défi du terrorisme international. Au-delà des interventions militaires, la « diplomatie économique » s'est imposée comme un axe central tandis que l'Europe représente aussi un enjeu majeur, traversée de plus en plus par des crises multiples qui mettent à risque son existence même. En parallèle, la coopération décentralisée française avec son réseau de partenariats le plus étendu au monde, continue de tisser des liens entre les territoires et leurs représentants élus ou acteurs territoriaux divers. Les collectivités territoriales françaises sont présentes sur tous les continents et dans certains pays sensibles, fragiles ou à risque. S'il existe une véritable synergie « stratégique » et positive entre l'action internationale de la France et l'action des collectivités, les pouvoirs locaux affichent parfois un engagement politique et mili-

Lundi 4 juillet 2016

tant qui leur est propre. L'action internationale des collectivités locales rejoint ainsi la diplomatie française mais souvent marque ses spécificités.

Objectifs de la réunion :

- Décrire la « géographie » de la coopération décentralisée, les enjeux de la présence des collectivités dans les différents pays dans le monde ; au regard des priorités et axes stratégiques de la politique étrangère française ;
- Les grandes ambitions du réseau mondial des collectivités locales (CGLU) et l'implication du réseau français ;
- Faire une analyse croisée en s'interrogeant sur les forces et les faiblesses de la coopération décentralisée en « soutien » à la diplomatie française (la même vision du monde ? une alliance stratégique ?) ;
- Analyser la diplomatie des villes et l'engagement des élus : des positions fortes et engagées dans des contextes difficiles (Proche-Orient, Arménie, Maghreb, Sahel...).

Président de séance :

Claude Nicolet

Intervenants :

Gérard Chaliand, Stratégiste, Spécialiste des conflits armés

Bertrand Gallet, Directeur général de Cités Unies France

(Chargé de mission référent : Simone Giovetti s.giovetti@cites-unies-france.org)

17h30

**La mise en œuvre locale des Objectifs du Développement
Durable pour des sociétés inclusives**



L'Agenda 2030 pour le développement durable a été adopté lors du sommet des Nations Unies pour le Développement Durable, le 25 septembre 2015. Il définit les lignes directrices du développement mondial pour les 15 prochaines années. Il comprend 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) pour lutter contre la pauvreté, l'inégalité, l'injustice et le changement climatique d'ici à 2030. Ces ODD sont caractérisés par leur universalité, qui engage tous les pays et territoires du monde à trouver des solutions partagées à des défis communs ; leur transversalité, qui exige une action intersectorielle.



rielle et des partenariats multiacteurs et multi niveaux – ; et donc par le rôle important qu'ont joué et que joueront les territoires dans leur définition et leur mise en œuvre.

Dans ce cadre, le Programme des Nations Unies pour le Développement, ONU Habitat, Cités et Gouvernements Locaux Unis et la Task Force Globale des gouvernements locaux et régionaux pour l'agenda 2030 mènent une démarche de construction d'une boîte à outils pour la mise en œuvre des ODD dans les territoires. L'élaboration de la boîte à outils est un processus ouvert, impliquant autant d'intervenants que possible. Chaque partenaire contribue selon ses ressources propres, son expertise et sa disponibilité.

L'inclusion économique et sociale, thématique transversale des ODD, est un domaine d'action à privilégier à l'international. L'Assemblée des Départements de France travaille depuis deux ans et demi à une démarche de recherche-action sur l'inclusion économique et sociale dans la coopération internationale entre territoires. Cette démarche s'inscrit dans une logique de construction de réponses partagées au défi commun de la lutte contre la vulnérabilité et les exclusions, qui touche tous les territoires.

L'objet de cette conférence est de souligner la valeur ajoutée des ODD pour la mise en œuvre de démarches de coopération pour l'inclusion économique et sociale, et surtout de partager des outils et expériences novatrices existant pour l'inclusion économique et sociale dans les territoires français et partenaires, et pouvant être intégrés à la boîte à outil du PNUD pour la mise en œuvre des ODD au niveau local (localisation).

Président de séance :

André Viola, Président du Conseil départemental de l'Aude, Président de la commission Stratégies internationales de l'ADF

Modératrice :

Valérie Dumontet, Vice-présidente du Conseil départemental de l'Aude

Intervenants pressentis :

Lisa Bonnet, Chargée de mission, Délégation pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (DAECT)

Sébastien Vauzelle, Chargé de programmes, Programmes des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

Mamina Kamara, Président du Conseil départemental de Bignona (Sénégal)

Jocelyne Abondance, Conseillère départementale de Savoie

Jean-Louis Cottigny, Vice-président du Conseil départemental du Pas-de-Calais

(Chargée de mission référente : Astrid Frey, a.frey@cites-unies-france.org)

Lundi 4 juillet 2016

17h30

Agriculture, climat, alimentation : quels échos des territoires ?



La croissance de la population mondiale couplée aux conséquences des dérèglements climatiques, appelle les systèmes agricoles de tous les pays à relever de nombreux défis, parmi lesquels : nourrir convenablement l'humanité tout en gérant durablement la plus grande part des ressources naturelles de la planète, mais aussi développer la structure des emplois agricoles, qui doivent permettre d'améliorer la qualité de vie des populations rurales.

A l'échelle des coopérations décentralisées, ces défis sociaux, environnementaux et économiques posent la question de la place à accorder, par exemple, à l'accès à la terre, à l'agroécologie, à l'agriculture urbaine, à la nutrition. Ce qui suppose de revoir la place donnée aux systèmes alimentaires territorialisés (SAT), au sein des systèmes alimentaires nationaux et régionaux, ainsi que l'articulation de ces derniers avec d'autres défis liés au développement durable.

La réflexion à mener sur l'agriculture doit ainsi s'ouvrir sur une perspective plus globale, en amont et en aval, incluant la production des intrants et la gestion des déchets. Quelles perspectives d'évolutions ces défis liés au climat et à l'alimentation, offrent-ils aux futurs professionnels de demain, lycéens et étudiants de l'enseignement agricole qui se mobilisent auprès des collectivités territoriales ?

Objectif de la conférence : Deux ans après l'Année Internationale de l'Agriculture Familiale et à la suite des réflexions menées et des engagements pris lors de la COP21, la conférence souhaite souligner l'importance de valoriser en France et à l'international, l'interaction territoriale des enjeux agricoles, alimentaires et climatiques.

Méthodologie : A partir d'un film court réalisé par des lycéens et étudiants pour le prix ALIMENTERRE, des réflexions et expériences innovantes seront explorées de manière interactive, avec l'ensemble des participants.

Animatrices :

Marie-Laure Martial, Délégation pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (DAECT), MAEDI

Constance Koukoui, Cités Unies France

Intervenants pressentis :

Yves Le Bars, Président du Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI)



4 et 5 juillet 2016, au Palais des Congrès de Paris

Lundi 4 juillet 2016

Fanny Darbois, Responsable du programme « Publics et réseaux », Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI)

Sébastien Subsol, Chef de pôle Sécurité alimentaire, agriculture durable et nutrition, Ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI)

Marine Renaudin, Chargée de mission, Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE), Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (MAAF)

Claude Reznik, Adjoint au Maire de Montreuil

Maryline Loquet, Direction générale de l'Enseignement et de la Recherche, MAAF

Gerardo Ruiz, Direction générale de l'Enseignement et de la Recherche, MAAF

Olivier Darné, Le Parti Poétique

(Chargée de mission référente : Constance Koukoui, c.koukoui@cites-unies-france.org)

19h15 Cocktail à l'Espace Partenaires

Mardi 5 juillet 2016

8h30 Assemblée générale de Cités Unies France

(Réservée aux adhérents de Cités Unies France)

10h30 Pause à l'Espace Partenaires

11h00 Séance plénière

Intervenants :

Anne Hidalgo, Maire de Paris

Roland Ries, Maire de Strasbourg et Président de CUF

Suh Byung-soo, Maire de Busan, Corée du Sud

Rémy Rioux, Directeur général de l'Agence Française de Développement

René Emmanuel Sadi, Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, Cameroun

André Vallini, Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères et du Développement international, chargé du Développement et de la Francophonie

Modératrice de conférence :

Constance Koukoui, représentante de Cités Unies France

Mardi 5 juillet 2016

12h30 Visite du Forum par les autorités présentes à la Séance plénière

13h15 Cocktail déjeuner à l'Espace Partenaires

14h30 Conférences

Le financement participatif et la coopération décentralisée



Le financement participatif, crowdfunding en anglais, signifie le financement par la foule. Il consiste à mettre en relation directe via une plateforme internet dédiée, des porteurs de projet qui recherchent des financements avec des personnes souhaitant investir.

Les collectivités locales commencent à s'intéresser progressivement à ces financements alternatifs depuis plusieurs années, notamment grâce à l'évolution de la législation leur permettant désormais de collecter des fonds directement, sans passer par une régie ou une association, afin de faire financer des projets au profit d'un service public culturel, éducatif, social ou solidaire. Actuellement, les collectivités ont le choix de proposer leur projet sur des plateformes existantes ou de créer leur propre plateforme de financement participatif.

Les campagnes de financement participatif pour mobiliser la participation des citoyens mises en œuvre par les collectivités visent deux objectifs : soutenir les initiatives des entrepreneurs ou acteurs associatifs locaux et faire financer leur propre projet dans les domaines culturels, sociaux ou environnemental (de nombreux projets dans les secteurs du patrimoine et de l'aménagement urbain notamment). Ce mécanisme de financement présente différents atouts : éviter l'augmentation des impôts locaux, utiliser des circuits courts et réactifs, fédérer la communauté locale autour des projets de la collectivité, favoriser l'engagement citoyen (éducation à la citoyenneté et à la solidarité), modernisation et dynamisme des projets proposés.

Cet outil est un levier pour le développement local de favoriser l'attractivité du territoire et de créer du lien entre les habitants et les acteurs privés et publics qui y travaillent. A long terme, ce mécanisme pourrait également devenir un vecteur de la transformation de la gouvernance locale et de la prise de décision en favorisant l'émergence de la co-construction des projets de territoire. Le financement participatif, système économique en pleine expansion, pourrait donc offrir de vraies opportunités aux relations internationales des collectivités et ce à plusieurs niveaux :

- le financement participatif, une nouvelle source de financement de la coopération décentralisée ;
- le financement participatif, un outil d'éducation au développement, qui rapproche la collectivité de ses citoyens.

Animatrices de séance :

Camille Borella et Lucie Allex-Billaud, Cités Unies France

Mardi 5 juillet 2016

Intervenants :

André Jaunay, Vice-président de Financement Participatif France

Anthony Sigonneau, Chargé de mission, Centraider

Fulvia Cugini, Chargée de mission Relations et coopération avec le monde, Direction de la Vie Citoyenne, Ville de Nanterre

Arnaud Poissonnier, Président fondateur de Babyloan

Exemple européen : Iñigo Ansola, Directeur de l'Agence de l'Eau du Gouvernement Basque, Platforma

(Chargées de mission référentes : Camille Borella, c.borella@cites-unies-france.org et Lucie Allex-Billaud, l.allexbillaud@cites-unies-france.org)

14h30

Repenser la coopération culturelle comme levier stratégique de développement local : nouvelles approches



Du patrimoine au numérique, de la promotion de la diversité culturelle et du vivre ensemble à l'attractivité et au développement économique durable des territoires, des nouveaux cadres d'actions offrent aujourd'hui aux collectivités locales et aux acteurs de leurs territoires de nouvelles opportunités pour faire des partenariats internationaux par la culture un levier stratégique du développement local.

Longtemps considérés comme des domaines marginaux de l'investissement public, les arts et la culture connaissent un renouveau d'attention grâce à des exemples de rénovation urbaine, d'innovation sociale et de développement économique s'appuyant sur le dynamisme du secteur créatif et sa capacité à travailler en synergie avec d'autres politiques publiques. Un véritable changement de paradigme est à l'œuvre. Si en 2007 moins de 30% des programmes des Nations Unies mentionnaient la culture, ce taux est passé en 2012 à plus de 70%. Cette tendance se confirme au niveau européen et elle est également perceptible à travers le dynamisme de l'économie créative au Nord et au Sud (avec une contribution moyenne de 5,2% du PIB au plan mondial et nombre d'emplois créés).

Par ailleurs les récents événements ainsi que les migrations montrent combien il est important d'investir dans la construction de sociétés inclusives et pacifiques, le dialogue interculturel et la diversité des expressions culturelles. Pour que les opportunités de développement économique, par exemple par le biais du tourisme culturel, puissent être durables.

Favoriser par des coopérations la production endogène, la participation et l'approche par les droits, renforcer l'identité des territoires, redécouvrir des métiers et des savoir-

faire, relancer des filières porteuses d'identité, la qualité de leurs productions, les compétences au profit des populations locales mais également d'un public international – grâce aux nouvelles technologies – sont autant d'opportunités d'innovation, de réinvention d'un territoire et de ses liens avec les habitants par la culture.

Nouer des partenariats culturels aujourd'hui ne se limite plus à créer des ponts entre les cultures. C'est aussi innover, mobiliser une grande diversité d'acteurs autour de projets culturels fédérateurs, repenser en permanence son territoire, les mobilités, son cadre de vie, ses ressources et son développement par sa créativité enrichie par l'échange des pratiques, dans un contexte globalisé.

Président de séance :

Jean Musitelli, Conseiller d'Etat honoraire, ancien Ambassadeur de France à l'UNESCO

Animateurs :

Francisco d'Almeida et Valéria Marcolin, co-directeurs de Culture et Développement

Intervenants :

Bernard Macret, Adjoint à la solidarité internationale, ville de Grenoble

Pascal Meyer, Directeur des relations internationales, région Centre Val de Loire

Anne-Marie Mevel Reingold, Secrétaire adjointe de la CNCD, DAECT/MAEDI

Un(e) représentant(e) du département de Seine Saint Denis

(Chargée de mission référente : Virginie Rouquette, v.rouquette@cites-unies-france.org)

15h45 Pause à l'Espace Partenaires

16h00 Conférences

Platforma : La nouvelle politique européenne de voisinage et le partenariat à l'Est : comment peut-elle donner du poids aux autorités locales et régionales ?



L'Union européenne (UE) est aujourd'hui considérée comme entourée par un anneau de feu. Si les conflits en Libye et en Syrie ont récemment attiré beaucoup d'attention, les pays voisins à l'Est connaissent aussi de nombreux défis, dans leur relation à l'Union européenne. Parmi ces défis : la nécessité de mettre en place des réformes structurelles pour renforcer la responsabilité et la redevabilité des pouvoirs publics, une lutte contre la corruption et une meilleure efficacité du secteur public. De plus, le sentiment pro-européen semble être en déclin, et n'est pas partagé équitablement dans les différents territoires de ce voisinage à l'Est ; tandis que l'Ukraine et la Moldavie restent fortement attachés à l'Union européenne, l'Arménie et l'Azerbaïdjan ont eux progressivement

**Mardi 5 juillet 2016**

ralenti leur processus d'intégration.

C'est dans ce contexte, en novembre 2015, que la Commission Européenne a publié une communication opportune sur le futur de la Politique Européenne de Voisinage après 2020. En dépit du fait que cette Politique Européenne de Voisinage (PEV) détermine comme deux de ses objectifs principaux : l'augmentation de la flexibilité et l'amélioration de l'appropriation locale dans les pays partenaires, cette communication ne fait aucune référence à la décentralisation ou à la démocratie locale comme domaines prioritaires. Le rôle et le renforcement des autorités locales et régionales (ALR) y est alors extrêmement faible.

Cette omission majeure met en danger l'effectivité de la PEV dans les pays partenaires, puisque qu'elle renforce les tendances à la centralisation, affaiblissant les exigences de transparence et de redevabilité, et néglige le rôle pourtant clé des ALR, démocratiquement élues, dans le processus de réforme, ainsi que l'identification de priorités, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques.

Comment faire de la PEV un instrument d'autonomisation pour les ALR ? Les Conseils d'Association qui décident des Accords d'Association devraient-ils être ouvert de façon permanente à ces autorités ? Comment les autorités locales et régionales de l'UE peuvent-elles renforcer les capacités de leurs homologues de l'Est à travers des partenariats de coopération décentralisée ?

Ce débat aura pour objectifs d'effectuer une évaluation critique de la nouvelle PEV, à partir de la perspective locale et régionale, de présenter des expériences vécues dans des pays en pré-adhésion et d'identifier où l'action internationale et la coopération entre les ALR de l'UE et celles des pays du partenariat à l'Est peuvent contribuer à des résultats plus favorables.

Modérateur :

Patrizio Fiorilli, Directeur général de Platforma

Intervenants :

Alexandru Odasci, Association des Autorités Locales de Moldavie

Antonella Valmorbida, Secrétaire générale de l'Association européenne pour la démocratie locale (ALDA, the European Association for Local Democracy)

Anne Quart, Secrétaire d'Etat en charge des questions européennes, Land de Brandebourg, Allemagne, Membre du Comité des Régions et Rapporteur pour le réexamen de la Politique Européenne de Voisinage

Darko Fras, Maire de Sveta Trojica v Slovenskih Goricah (Slovénie) et Vice-président du Réseau des associations de collectivités d'Europe du Sud-Est (NALAS, the Network of associations of local authorities of South East Europe)

Un(e) représentant(e) de la Commission Européenne, Directeur général en charge du voisinage et des négociations sur le processus d'élargissement Toulouse (à confirmer)

(Chargée de mission référente : Camille Borella, c.borella@cites-unies-france.org)

16h00

Renouveler la place des diasporas dans l'AICT



Depuis les années 1980 en France, les diasporas, en particulier africaines et souvent organisées en association, interviennent dans les territoires d'émigration à travers la conduite d'initiatives de développement local et en France dans l'inclusion sociale communautaire et l'Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI). Parallèlement, les collectivités territoriales françaises, à travers les dispositifs de coopération décentralisée, développent aussi des actions de solidarité internationale, parfois sur les territoires d'origines de leurs résidents étrangers.

Ces deux types de dynamiques s'entrecroisent, se lient parfois, mais demeurent souvent segmentées. Cependant des rapprochements ont parfois lieu. Les diverses analyses de ces expériences notent la pertinence de la construction de ces démarches partenariales innovantes, mais paradoxalement, révèlent aussi un certain nombre de difficultés liées à leurs constructions, sur des bases souvent affinitaires, qui influent la pérennité et la durabilité de ces initiatives.

Cette table ronde dédiée au renouvellement de la place des diasporas dans l'AICT vise, dans un premier temps à sensibiliser les participants sur les fondements des initiatives diasporiques, notamment ouest-africaines à travers la présentation du concept de « village multi-situé ».

Dans un second temps trois initiatives originales et performantes de programmes nouant collectivités territoriales et initiatives diasporiques dans les domaines de l'ECSI, de l'appui aux initiatives économiques et de l'action sociale seront présentées. Les échanges entre les participants contribueront à mettre en perspective la notion de « multi-situé » liée aux diasporas et à réfléchir aux contours d'une déclinaison opérationnelle de ce concept à même de favoriser un changement d'échelle sociale, économique et partenariale des initiatives liant AICT et actions diasporiques.

En effet, favoriser le maillage entre localités multi-situées et les différentes collectivités territoriales d'accueil des diasporas pourrait constituer une opportunité pour passer d'une dynamique de solidarité bilatérale descendante à une dynamique transnationale plus horizontale, en cohérence avec l'approche promue par les Objectifs du Développement Durable (ODD).

Animateur :

Mackendie Touponnant, Trésorier du FORIM



Mardi 5 juillet 2016

Intervenants :

Hamidou Dia, Chercheur au Centre Population et Développement (CEPED) à l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), Université Paris Descartes

Pierre de Gaëtan Njikam, Adjoint au maire de Bordeaux, en charge des partenariats avec l'Afrique subsaharienne

Emilie Blondy, Chargée de mission Migrations et partenariats européens, GRDR Migration – Citoyenneté – Développement

Aurore Brachet, Chef du service Via le monde, Département de la Seine-Saint-Denis

Lino Ferreira, Coordinateur du Service Relations internationales et coopération décentralisée, Département de la Seine-Saint-Denis

Mohamed Bakri, Président de l'Association des ressortissants de Mitsamiouli (RAS-MI), Grande Comores

(Chargée de mission référente : Asrtid Frey, a.frey@cites-unies-france.org)

16h00

Le numérique au service de la coopération décentralisée



« La solidarité numérique se veut une approche positive de la coopération visant à déployer toutes les potentialités de l'Internet et du multimédia auprès de tous les publics concernés. La solidarité peut s'exercer à travers le transfert de ressources financières, matérielles et humaines », selon le guide de la coopération décentralisée pour la solidarité numérique publié en 2008 par le ministère des Affaires étrangères et européennes.

Le déploiement des nouvelles technologies et des outils numériques s'est imposé au fur et à mesure comme un support efficace aux partenariats de coopération décentralisée des collectivités. Et, la solidarité numérique est de plus en plus souvent l'objet de tout ou partie des projets issus de ces partenariats. A l'heure actuelle, les principales modalités de mise en œuvre à l'échelon local des actions de solidarité numérique sont : l'assistance technique, le transfert de compétences et d'expertise, le financement de projets, la formation et le renforcement des capacités, le lobbying, le plaidoyer et la sensibilisation.

Dans un contexte d'évolution des partenariats de coopération décentralisée et des approches liées au développement local en général, l'heure est à l'innovation, à la recherche de méthodes et d'outils novateurs et efficaces pour dynamiser et renouveler les relations, les projets et le partage entre les collectivités. Pour cela, un retour d'expérience sur les projets de coopération numérique des collectivités locales semble

nécessaire et utile à l'amorce d'une réflexion partagée autour des vecteurs d'innovation et des orientations à privilégier dans ce secteur.

Il semble notamment urgent d'aller plus loin que le don de matériel ou la duplication d'initiatives numériques mises en œuvre sur son propre territoire afin d'explorer les potentialités multiples qu'offrent les initiatives des collectivités locales du monde entier en terme de réciprocité, de retour sur les territoires et d'innovation dans la gestion des services essentiels.

Animateur :

Emmanuel Eveno, Président de Villes Internet et chercheur au LISST-CIEU de l'université de Toulouse Jean Jaurès

Intervenants :

Jacques Raynaud, Mairie de Châtellerauld

Fernando Avila Maldonado, Conseiller des Affaires Internationales, Unité de Modernisation de l'Etat et Gouvernement Electronique, Ministère-Secrétariat général de la Présidence de la République du Chili

Philippe Jarry, Responsable du site internet, Direction de la communication, Service multimédia, Mairie d'Ivry-sur-Seine

(Chargée de mission référente : Lucie Allex-Billaud, l.allexbillaud@cites-unies-france.org)

16h00

L'action internationale au service de l'attractivité des territoires



La notion de « coopération décentralisée » a connu de nombreuses évolutions ces dernières années, en passant de celle de jumelage des villes à un ensemble de formes de coopérations qui recouvre de nombreux champs : aide au développement, diplomatie des villes, coopérations techniques, scientifiques, culturelles, diplomatie économique. Cette évolution s'est d'ailleurs traduite par une redéfinition des intitulés des services en charge des relations internationales des grandes villes et métropoles et régions avec l'intégration d'une forte dimension économique.

L'action des collectivités territoriales et en particulier en matière d'appui au développement économique s'est renforcée ces dernières années et se traduit par de multiples

**Mardi 5 juillet 2016**

démarches : aides aux entreprises pour capter et pérenniser leur présence sur le territoire, aménagement de zones d'attractivités, stratégie d'innovation et d'attractivité du territoire. Ce rôle renforcé de management territorial est-il enrichi par l'action internationale, celle-ci peut-elle être considérée comme un des éléments de la stratégie d'attractivité de la collectivité ? L'attractivité d'un territoire dépend-elle de son engagement international ?

Le dénominateur commun de ces évolutions est la recherche de bénéfices concrets pour les territoires. L'affirmation des principes de démocratie participative et de transparence renforce par ailleurs le rôle fédérateur de la collectivité dans une démarche qui associe tous les acteurs du territoire pour renforcer son efficacité, la qualité de ses services en somme son attractivité auprès des entreprises, universités, touristes, habitants etc.

L'émergence de baromètres évaluant la performance et le contexte de vive concurrence à l'international conduit les collectivités territoriales à fonder de véritable stratégie intégrant de plus des outils de mesures quantitatives et qualitatives et qualitatives, et centrées sur les besoins des acteurs et du projet de territoire. Tiré des approches dites du marketing territorial, l'enjeu est bien de permettre à ces territoires d'innover et de se distinguer. Ainsi l'action internationale intervient comme un levier d'attractivité, qui peut prendre différentes formes.

Président de séance :

Michel Destot, Député de l'Isère, ancien Maire de Grenoble et Président d'honneur de France Urbaine

Animatrice :

Mary Gely, Docteur en Sciences du territoire, Laboratoire PACTE, Université Grenoble Alpes

Intervenants :

Sylvie Rouillon Valdiguie, Présidente de Toulouse Métropole, Adjointe au maire de Toulouse et Présidente de l'Office de tourisme « So Toulouse »

Michel Sabatier, Vice-président de la Communauté d'agglomération de La Rochelle et Conseiller municipal de La Rochelle

Jérôme Tebaldi, Conseiller municipal délégué aux Relations internationales et à la Culture, Ville de Tours

Michèle Pappalardo, Coordinatrice de l'association Vivapolis - Institut de la ville durable

(Chargée de mission référente : Anne-Claire Gaudru, ac.gaudru@cites-unies-france.org)

Réunions des groupes-pays/thématiques - Side events

Lundi 4 juillet 2016

14h30 - 16h00

Réunion du groupe-pays/mini colloque Niger

Au Niger, la France est un des pays leaders en matière de coopération internationale, par l'implication de ses collectivités territoriales, mais aussi par le nombre d'acteurs impliqués dans des programmes de développement. Les dernières Assises de la coopération décentralisée franco-nigérienne, organisées en octobre 2014 à Niamey, ont permis de souligner à nouveau l'importance de la coopération décentralisée, au Niger comme en France. Or ces dernières années, cette coopération est confrontée à un contexte sociopolitique et sécuritaire complexe, qui rend difficiles les déplacements au Niger. Parallèlement, le contexte politique français a changé - nouveaux exécutifs issus des élections successives, contraintes budgétaires, etc.

Cet événement, organisé avec l'appui du Ministère français des Affaires Etrangères et du Développement International (MAEDI) et en partenariat avec l'Ambassade du Niger en France, permettra aux élu(e)s, nouveaux et anciens, de partager avec les représentants nigériens, leurs préoccupations et leurs motivations, quant au maintien des liens de coopération. La réunion proposera également aux élu(e)s français(e)s un éclairage objectif sur l'intérêt de leur engagement, pour leur territoire. Un focus particulier pourrait porter sur "*les incidences du changement climatique sur la production agricole et l'énergie au Niger*".

Président de séance :

Stéphane Valli, Président du groupe-pays Niger de Cités Unies France, Maire de Bonneville, Président de la Communauté de Communes Faucigny Glières (CCFG) (à confirmer)

Intervenant :

Ado El Hadji Abou, Ambassadeur du Niger en France

Alfari Saley Hadiza, Ministre déléguée auprès du Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité publique, de la Décentralisation et des Affaires coutumières et religieuses, chargée de la Décentralisation

(Chargée de mission référente : Constance Koukoui, c.koukoui@cites-unies-france.org)

14h30 - 16h00

Réunion du groupe-pays Bénin : Vers l'organisation des 2^{ème} Assises de la coopération décentralisée

Six ans après la première édition des Assises de la coopération décentralisée, l'organisation de leur deuxième édition est prévue pour fin 2016. Depuis lors, des élections locales ont eu lieu, au Bénin, comme en France. A tous les échelons - municipaux, communaux et intercommunaux, départementaux et régionaux - les édiles sont nombreux à aborder leur mandat avec de nouvelles priorités. De ce fait, un certain nombre de partenariats de coopération ont été fragilisés. Par ailleurs, un programme comme celui de la promotion de l'adressage, initialement porté par la coopération bilatérale française, a été amplifié par la coopération décentralisée.

Réunions des groupes-pays/thématiques - Side events

Depuis 2010 également, les préoccupations liées aux dérèglements climatiques sont devenues plus prégnantes et la communauté internationale s'est dotée d'un agenda universel : que ce soit lors de la COP21 ou encore, par l'adoption des Objectifs du développement durable.

Les Assises de la coopération décentralisée au Bénin s'inscrivent donc dans ce nouveau contexte. Elles seront également, pour la première fois, européennes, associant des collectivités d'autres pays européens, en coopération avec des communes béninoises. Cela répond à une logique d'efficacité des actions, mais aussi, à la réalité d'un certain nombre de partenariats, dès aujourd'hui. La réunion lors du Forum sera l'occasion de faire le point sur la préparation de ces Assises, en présence de partenaires venus du Bénin et d'insister sur les sujets qui vous paraissent incontournables.

Présidente de réunion :

Rose-Marie Saint Germès Akar, Conseillère communautaire au Conseil d'agglomération de Cergy-Pontoise et Présidente du groupe-pays Bénin de Cités Unies France

Intervenants :

Une délégation béninoise sera présente, composée de représentants de l'Association Nationale des Communes du Bénin, de la Maison des Collectivités Locales et du Ministère en charge de la décentralisation (MDGLAAT)

(Chargée de mission référente : Astrid Frey, a.frey@cites-unies-france.org) **16h00 -**

17h30

Après la COP 21, quelles avancées de la coopération décentralisée pour le climat ?



La COP 21 est passée ; si elle a d'abord été un formidable moment d'effervescence, d'ébullition d'initiatives, d'engagements pris, il reste désormais à traduire cette énergie en action. La coopération décentralisée se présente toujours comme un moyen d'accompagner des collectivités, dans un tutorat entre pairs, pour trouver des solutions territorialisées aux manifestations du changement climatique ou pour pouvoir les anticiper.

Pour cela, les collectivités françaises doivent puiser dans leur expertise, en jouant la carte de la transversalité. Ouvrir le champ des possibles, c'est aussi le pari de la Délégation pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales, qui lance en 2016, pour la deuxième fois, un appel à projet climat, justement, pour valoriser l'expertise des collectivités dans ce domaine.

Lundi 4 juillet 2016

Cette conférence propose de présenter un éclairage sur la prise en compte croissante des collectivités et de leurs partenariats, par la communauté internationale. Afin d'y conserver toute leur place, différents acteurs se mobilisent, en France et au-delà, pour promouvoir la coopération décentralisée et la doter des moyens techniques et financiers nécessaires.

Co-animateurs :

Denis Dangaix, ARENE Île de France

Astrid Frey, Cités Unies France

Intervenants :

Ronan Dantec, Sénateur de Loire-Atlantique et Co-fondateur du sommet Climate Chance

Bertrand Fort, Délégué pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales, MAEDI

Julien Allaire, Directeur technique de CODATU

Rafael Antonio Dávila Egüez, Préfet (Président) de la province de Loja, Équateur.

Muriel Desgeorges, Chargée de mission Programmes et partenariats internationaux énergie/climat/ville durable, ADEME Île de France

(Chargée de mission référente : Astrid Frey, a.frey@cites-unies-france.org)

16h00 - 17h30

Réunion du groupe-pays Amérique Centrale et Cuba

Cette séance sera l'occasion de présenter les procédures recommandées par les autorités cubaines pour mettre en place une action de coopération décentralisée.

La réunion permettra aussi d'échanger autour de la proposition d'organiser un « Second séminaire de la coopération décentralisée entre la France et l'Amérique centrale » prévu à El Salvador en 2017.

Président de réunion :

Alain Desmarest, Vice-Président du Conseil départemental de Val-de-Marne et Président du groupe-pays Amérique Centrale et Cuba de Cités Unies France

Intervenant :

Yeny Reyes Garcia, Attachée aux affaires commerciales et à la coopération, Ambassade de la République de Cuba

(Chargée de mission référente : Felicia Medina, f.medina@cites-unies-france.org)

**Réunions des groupes-pays/thématiques - Side events****Lundi 4 juillet 2016****16h00 - 17h30****Réunion du groupe-pays Algérie**

La réunion du groupe-pays Algérie aura pour objectifs de dresser le bilan des 3^{èmes} Rencontres algéro-françaises des maires et présidents de collectivités territoriales et de revenir sur les perspectives que nous avons pu développer à Alger, les 25 et 26 mai 2016, avec nos collègues algériens. Une délégation algérienne d'élus et de fonctionnaires (nationaux et territoriaux) devrait participer au Forum, en présence du Ministre algérien de l'intérieur et des collectivités locales, Noureddine Bédoui. Nous aurons ainsi le plaisir de les remercier pour le chaleureux accueil qu'ils nous ont réservé en Algérie et de les associer à la réunion du groupe-pays.

Président de réunion :

Georges Morin, Conseiller délégué aux Affaires méditerranéennes à la mairie de Gières (Isère) et Président du groupe-pays Algérie de Cités Unies France

(Chargée de mission référente : Linda Naili, l.naili@cites-unies-france.org)

17h30 - 19h00**Réunion du Comité de pilotage des 10^{ème} Assises franco-vietnamiennes**

Les 10^{èmes} assises de la coopération décentralisée franco-vietnamienne se tiendront à Can Tho, du mercredi 14 au jeudi 16 septembre 2016 où près de 200 participants sont attendus afin d'échanger autour des problématiques telles que le changement climatique, le développement économique ou encore le patrimoine et la culture. En présence d'une délégation de la ville de Can Tho, le comité de pilotage actera les derniers points relatifs à l'organisation des assises et des cinq ateliers.

Président de réunion :

Jean-Claude Dardelet, Vice-président de Toulouse Métropole, Conseiller municipal délégué de la ville de Toulouse et Président du groupe-pays Vietnam de Cités Unies France

Intervenants :

Nguyen Ngoc Son, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République socialiste du Vietnam

Une délégation vietnamienne sera présente et présidée par le Président du Comité populaire de Can Tho

(Chargée de mission référente : Camille Borella, c.borella@cites-unies-france.org)

17h30 - 19h00**Réunion du groupe-pays Maroc**

Les assises de la coopération décentralisée sont prévues pour les 8 et 9 décembre prochain, à Marrakech. Le pré-programme est d'ores et déjà discuté (sa dernière mouture est consultable sur le site de Cités Unies France : <http://www.cites-unies-france.org>).

org/spip.php?page=pays_page&tid_article=2625&tid_rubrique=215), ce programme sera consolidé lors d'un comité de pilotage des assises le 4 juillet prochain. Afin de présenter aux collectivités l'état d'avancement du programme de cette rencontre et de vous permettre de vous mobiliser autour de cette rencontre. La réunion du groupe-pays Maroc de Cités Unies France se tiendra le 4 juillet, de 17h30 à 19h00, au Palais des Congrès, sous la présidence de M. Roatta, adjoint au maire de Marseille et en présence d'une délégation marocaine. Toutes les collectivités intéressées sont invitées à y participer.

Président de réunion :

Jean Roatta, Adjoint au maire de Marseille et Président du groupe-pays Maroc de Cités Unies France

(Chargée de mission référente : Virginie Rouquette, v.rouquette@cites-unies-france.org)

Mardi 5 juillet 2016

14h15 - 15h45

Regards croisés sur la coopération franco-coréenne



**GOVERNORS' ASSOCIATION
OF KOREA**

A l'occasion de l'année croisée France-Corée, dont le Pavillon de la Corée du sud au Forum est inscrit et labellisé par l'Institut français, CUF a souhaité valoriser les liens franco-coréens de coopération. Une dizaine de coopérations est recensée sur des sujets très divers mais laissant une part importante aux échanges culturels, à l'innovation et la créativité. Cette session « regard croisés » doit permettre aux nombreuses collectivités françaises à la recherche de plus de connaissances sur le pays, mais aussi aux autorités coréennes de se rapprocher. Une coopération étroite entre CUF et le Centre Coréen des Collectivités Locales a déjà réunis les collectivités intéressées afin de partir des besoins de part et d'autres.

Présidence franco-coréenne :

Roland Ries, Maire de Strasbourg et Président de Cités Unies France

Suh Byong-soo, Maire de Busan, Chef de la délégation sud-coréenne au Forum

Intervenants :

Eun Hee Cho, Maire de District Seocho (Séoul)

Hyun Byung Ryu, Adjoint au Maire de Jinju, Chargé de l'économie et des échanges

Honghwan Kim, Directeur du Centre de recherche politique décentralisée – GAOK (Policy and Research Center)

Mo Chul Min, Ambassadeur de la République de Corée en France

Morgane Millon, Directrice-adjointe des Relations Internationales, Issy-Les-Moulineaux

(Chargée de mission référente : Anne-Claire Gaudru, ac.gaudru@cites-unies-france.org)

**Réunions des groupes-pays/thématiques - Side events****Mardi 5 juillet 2016****14h15 - 15h45****Réunion du groupe-pays Palestine**

Aujourd'hui dans une région fragmentée et en guerre -Syrie, Liban, Égypte, Irak-, quels sont les enjeux stratégiques de la question israélo-palestinienne ? Quel rôle peut jouer réellement la France dans la reconnaissance de l'Etat palestinien et la résolution du conflit ? Dans quelle mesure les collectivités locales françaises ont-elles réussi à véritablement accompagner la construction de l'Etat Palestinien, et quelles sont les perspectives de leurs partenariats ? Les quatrièmes assises de la coopération décentralisée franco-palestinienne, organisées par le Réseau de Coopération Décentralisée pour la Palestine (RCDP) et Cités Unies France ont été marquées par la question centrale de la reconnaissance de l'Etat palestinien. Elles ont été l'occasion d'aborder différentes thématiques telles que le développement économique durable, la coopération avec Jérusalem-Est, Gaza, le renforcement des institutions locales, etc. La question centrale de la non continuité des territoires palestiniens comme étant le principal obstacle à la création d'un Etat palestinien viable a été clairement posée dans le débat. Quelle marge de manœuvre reste à la communauté internationale pour trouver une solution ?

Président de réunion :

Denis Cerisy, Adjoint au maire de Ris Orangis, Président du RCDP

Intervenants :

S.E.M. Salman El Herfi, Ambassadeur de Palestine en France

Jean-Paul Chagnollaude, Directeur général de l'Institut de Recherche et d'Études sur la Méditerranée et le Moyen-Orient

Pascal Boniface, Directeur de l'Institut des Relations Internationales et Stratégiques (IRIS)

Xavier Chatel, Sous-directeur du pôle Égypte-Levant, Ministère des Affaires étrangères et du Développement international

(Chargé de mission référent : Simone Giovetti, s.giovetti@cites-unies-france.org)

14h15 - 15h45**Réunion du groupe-pays Russie**

Cette troisième réunion de groupe-pays Russie sera l'occasion de faire le point sur l'évolution de la coopération décentralisée franco-russe. Elle permettra l'établissement d'un état des lieux des partenariats des collectivités territoriales engagées dans la coopération avec la Russie. Cette réunion sera également l'occasion pour les collectivités locales de mutualiser leurs expériences et d'échanger concernant l'innovation, la culture, le patrimoine et le tourisme, le développement durable, la santé et la politique sociale. Les perspectives de la coopération décentralisée avec la Russie et un programme de travail du groupe-pays pour les mois à venir seront aussi au programme de cette réunion.

Président de réunion :

Rudy Salles, Député des Alpes-Maritimes, Adjoint au maire de Nice délégué aux Relations Internationales et au Tourisme, représentant du président du groupe-pays Russie de Cités Unies France, Christian Estrosi, Président de la Métropole Nice Côte d'Azur et Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Intervenants :

Roland Ries, Maire de Strasbourg et Président de Cités Unies France

Alexandre Tsyboulski, Vice-Ministre russe du Développement Économique

S.E.M. Alexandre Orlov, Ambassadeur de Russie en France

Bertrand Fort, Délégué pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales, MAEDI

(Chargée de mission référente : Katarina Fotic, k.fotic@cites-unies-france.org)

14h15 - 15h45

Réunion d'information sur l'appel à projets en soutien à la coopération décentralisée « JEUNESSE II »



Dans le cadre du Plan « Priorité Jeunesse » mis en œuvre par le gouvernement, le Ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI) se mobilise une nouvelle fois, au côté des collectivités territoriales, en faveur de l'internationalisation de la jeunesse française. Suite à un premier appel à projets aux résultats encourageants en 2015, le MAEDI lance l'appel à projets « Jeunesse II » afin de soutenir les projets de coopération décentralisée portant sur les thématiques de la formation professionnelle et de la mobilité des jeunes dans le cadre du volontariat.



**FRANCE
VOLONTAIRES**
Echanges et solidarité internationale

Plus ambitieux que le premier, l'appel à projets « Jeunesse II » vient appuyer l'engagement des collectivités territoriales françaises et de leurs partenaires étrangers pour l'ouverture au monde et l'insertion professionnelle des jeunes de leur territoire.

De nombreuses institutions s'associent à cet appel à projets pour apporter leurs réseaux, leur savoir-faire et leur expertise aux projets : le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, France Volontaires, l'Agence du service civique, le Programme des Nations Unies pour le Développement.

La Fondation Schneider Electric sous l'égide de la Fondation de France, soutient financièrement cette initiative dans le cadre de sa convention de partenariat avec le MAEDI.

Animateur :

Thomas Cosse, Responsable unité Régions France, France Volontaires



Réunions des groupes-pays/thématiques - Side events

Mardi 5 juillet 2016

Intervenante :

Lisa Bonnet, chargée de mission Partenariat PNUD-DAECT, Jeunesse et Formation professionnelle, Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (MAEDI/DGM)

16h00 - 17h30

Réunion du groupe-pays Japon : 3^{ème} Comité de pilotage français des 5^{èmes} Rencontres franco-japonaises, 5-6 octobre 2016, à Tours



S'appuyant sur le succès des rencontres précédentes, la Ville de Tours, jumelée avec Takamatsu, accueillera cette cinquième édition des Rencontres, les 5 et 6 octobre 2016. Ces rencontres ont pour but de mutualiser nos connaissances au sujet de la mondialisation, d'échanger ainsi des bonnes pratiques, d'approfondir les coopérations ou de créer de nouveaux partenariats. Les discussions seront organisées en trois ateliers : économie, culture et urbanisme, autour du thème : « L'innovation facteur de dynamisme économique et de rayonnement international pour les collectivités locales japonaises et françaises ».

Cette dernière réunion avant les 5^{èmes} Rencontres sera l'occasion de faire un bilan sur tous les aspects de cet événement : ateliers de travail, programme d'activités, logistique du séjour, participation des collectivités.

Co-présidents de réunion :

Jean-Michel Berlemont, Adjoint au maire de Nancy et Président du groupe-pays Japon de Cités Unies France

Jérôme Tebaldi, Conseiller municipal de Tours, délégué auprès du maire aux Relations Internationales et à la Culture, et Président du Comité de pilotage français des 5^{èmes} Rencontres

(Chargée de mission référente : Katarina Fotic, k.fotic@cites-unies-france.org)

16h00 - 17h30

Réunion du groupe-pays Madagascar

La première réunion du groupe-pays Madagascar à être organisée lors du Forum AICT. Six ans après, cette réunion s'appuiera sur la venue d'une délégation malgache composée de représentants de collectivités (maire, chef de région), du ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation et de l'Ambassade de France à Madagascar. Elle abordera une question centrale : quels objectifs pour les prochaines Assises de la coopération décentralisée, prévues pour début 2017, à Antananarivo ? La réunion est ouverte à tous les acteurs de la coopération décentralisée à Madagascar.

(Chargée de mission référente : Astrdi Frey, a.frey@cites-unies-france.org)

Partenaires institutionnels du Forum



Au sein du ministère des Affaires étrangères et du Développement International (MAEDI), et rattachée à la Direction générale de la Mondialisation, de la Culture, de l'Enseignement et du Développement international, la Délégation pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (DAECT) définit et met en œuvre, en concertation avec les ambassades et la Commission Nationale de la Coopération Décentralisée (CNCD), la stratégie de soutien et de développement des actions extérieures des collectivités territoriales.

Elle agit à la fois comme un centre de ressources et d'appui aux collectivités territoriales : soutien juridique, services d'information, d'analyse et de conseils auprès des collectivités. Elle met en place des outils favorisant la mise en cohérence et la mutualisation (assises bilatérales, appels à projets en soutien à la coopération décentralisée, atlas de la coopération décentralisée).

57 Boulevard des Invalides - 75007 Paris - Tel : 01 43 17 62 64 - <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/action-exterieure-des-collectivites-territoriales/>



Rattachée au Premier ministre et réunissant tous les acteurs de la coopération décentralisée (ministères et opérateurs, collectivités territoriales, associations spécialisées comme CUF et l'AFCCRE), la Commission nationale de la coopération décentralisée (CNCD) est une instance d'échanges

et de propositions, chargée d'établir un état de la coopération décentralisée. Le secrétariat de la Commission et la mise en œuvre de sa politique sont assurés au sein du ministère des Affaires étrangères par la délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT), en charge de la coordination interministérielle.

www.diplomatie.gouv.fr/cncd



L'Agence Française de Développement (AFD), institution financière publique qui met en œuvre la politique définie par le gouvernement français, agit pour combattre la pauvreté et favoriser le développement durable. Présente sur quatre continents à travers un réseau de 75 bureaux, l'AFD finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des populations, soutiennent la croissance économique et protègent la planète. En 2015, l'AFD a consacré 8,3 milliards d'euros au financement de projets dans les pays en développement et en faveur des Outre-mer.

À la clef, des investissements dans le capital humain, le soutien au secteur privé, le financement de projets de transports collectifs, l'accompagnement de politiques publiques des États mais aussi des collectivités territoriales, afin de favoriser des trajectoires de développement plus justes et plus durables. Face aux défis du dérèglement climatique, dont les impacts concernent l'ensemble de la planète, l'AFD apporte au quotidien la démonstration qu'il existe des solutions concrètes qui concilient climat et développement. En 2015, 55% des financements de l'AFD en faveur du développement dans les pays en développement ont généré des impacts positifs dans la lutte contre le dérèglement climatique et 30% pour sa filiale Proparco en faveur du secteur privé.

5 rue Roland Barthes - 75012 Paris - Tel : 01 53 44 31 31 - www.afd.fr

LA DELEGATION POUR L'ACTION EXTERIEURE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

SES MISSIONS

INFORMER et ANALYSER

par le recensement des actions
extérieures des collectivités via :

L'Atlas de la
coopération décentralisée
sur www.cncd.fr

DIALOGUER

par la tenue du
Secrétariat de la **CNCD**,
instance interministérielle
de dialogue entre
l'Etat et les collectivités

PROMOUVOIR

l'expertise des collectivités
à l'international :

Développement
des partenariats

ACCOMPAGNER

les collectivités territoriales françaises par :

Appels à projets
- bilatéraux
- biennaux
- thématiques

Soutien
juridique

Label
PACT2

Appui aux
associations

La COMMISSION NATIONALE de la COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

L'instrument interministériel privilégié de dialogue entre l'Etat et les collectivités territoriales

*Présidée par le Premier Ministre,
ou par le ministre des Affaires étrangères et du Développement international,
ou par le Secrétaire d'Etat au Développement et à la Francophonie*

**Etat des lieux
de la coopération
décentralisée**



Atlas de la coopération
décentralisée
www.cncd.fr

**Améliorer
les modalités d'exercice
de la coopération décentralisée**



Formulation de *propositions*,
ateliers de travail &
conseil juridique

**Comité économique
de la CNCD**



Dialogue *Etat -*
collectivités territoriales - entreprises
pour promouvoir l'attractivité des
territoires et l'export des PME dans le
cadre des *coopérations décentralisées*



4 et 5 juillet 2016, au Palais des Congrès de Paris

Institut pour la
Coopération
Internationale des
Collectivités



Soutiens institutionnels du Forum



L'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE) est une association nationale, créée en 1951. Elle compte aujourd'hui près de 1300 collectivités territoriales membres et est présidée par Alain Juppé, Maire de Bordeaux, ancien Premier Ministre. Elle couvre l'ensemble des politiques européennes intéressant directement ou indirectement les collectivités territoriales françaises, au nombre desquelles la politique européenne de développement, notamment au travers de Platforma dont elle est l'un des membres fondateurs. L'AFCCRE est la section française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE), organisation européenne qui rassemble plus de 150 000 collectivités territoriales en Europe. Elle est également membre de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU).

20 rue Alsace Lorraine 45000 Orléans - Tél : 02 38 77 83 83 - www.afccre.org



Les Départements s'investissent à l'international avec des actions de coopération et de partenariat, très diverses et dynamiques. C'est pour eux le moyen d'exprimer une volonté d'échanges et de partage entre les pouvoirs locaux dans le monde, au travers de projets élaborés en commun. L'Assemblée des Départements de France les accompagne dans cette mission en faisant de cette politique volontariste un levier de développement, au-delà des frontières, avec les territoires et leurs habitants.

5 rue Duguay Trouin - 75006 Paris - Tél : 01 45 49 60 20 - www.departements.fr



Comme au niveau national, l'Association des Maires de France et des présidents d'intercommunalités défend à l'international les libertés locales. Forte de son expertise en tant qu'interlocuteur de l'Etat et conseiller des élus locaux, elle a impulsé la mise en place d'un réseau de responsables d'associations de pouvoirs locaux et reçoit tout au long de l'année des délégations internationales.

Elle a désigné un pôle d'élus référents sur ces questions et 8 élus siègent à la Commission Nationale de la Coopération Décentralisée (CNCD). Elle travaille aux côtés du Délégué pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (DAECT) dont elle constitue un interlocuteur privilégié lors des concertations sur les projets de lois touchant les communes et la coopération intercommunale, et ses élus participent régulièrement aux événements internationaux qu'il organise.

Elle est un relais important pour les appels à solidarité en cas de catastrophes naturelles et humanitaires.

41 Quai d'Orsay, 75343 Paris Cedex 07 - Tél. : 01 44 18 14 14 - www.amf.asso.fr



Soutiens institutionnels du Forum



ASSOCIATION
DES RÉGIONS
DE FRANCE

L'ARF regroupe les 18 nouvelles Régions de France qui, via sa commission Stratégies internationales, coordonne plus de 1200 accords de coopération décentralisée travers le monde. Soucieuse de renforcer la gouvernance territoriale et l'approche territoriale du développement, elle travaille au renforcement des compétences des collectivités régionales, en appui des élu.es territoriaux et construit son action notamment autour des priorités de la DAECT, de la commission européenne et de l'agenda mondial 2030. L'ARF signe aussi des conventions avec les Associations de Régions telles celles de Madagascar (AregM), du Maroc (ARM), de la Côte d'Ivoire (ARDCI), du Burkina Faso, et organise des sessions de formation pour des élus et des techniciens des deux associations, basés sur l'échange d'expériences et la volonté de développement.

282 Boulevard Saint-Germain - 75007 Paris - Tél : 01 45 55 82 48 - www.arf.asso.fr



Créée en 1994, l'ARRICOD est une Association de professionnel-le-s de l'action européenne et internationale au sein des collectivités territoriales françaises. L'ARRICOD développe un réseau actif, lieu d'échanges et de réflexion, qui valorise l'expérience de chacun. Chaque année, l'association organise un temps fort, son Université annuelle, qui connaît un succès grandissant, et qui permet une rencontre entre les professionnel-le-s de l'international et des affaires européennes au sein des collectivités.

L'ARRICOD est reconnue et soutenue par le Ministère des Affaires étrangères et du Développement international et l'Agence Française de Développement, ainsi que par les associations d'élus et de collectivités. Elle est associée aux grandes réflexions sur le développement des relations internationales des collectivités (coopération transfrontalière, européenne, de solidarité internationale, diplomatie des collectivités...) et des métiers qui en découlent.

Pour plus d'informations : <http://www.arricod.fr/>. Contact : arricod@gmail.com



Le CCRE rassemble quelque 130 000 collectivités territoriales fédérées au sein de 60 associations nationales de 42 pays européens. Il constitue ainsi l'association de gouvernements locaux et régionaux la plus représentative en Europe. Le CCRE promeut la construction d'une Europe unie, pacifique et démocratique fondée sur l'autonomie locale et le respect du principe de subsidiarité. Nos activités s'organisent autour de deux piliers :

- Influencer sur les politiques européennes dans tous les domaines affectant les gouvernements locaux et régionaux ;
- Constituer un forum de débat et de coopération entre élus et experts de nos 60 associations membres.

Le CCRE est également la section européenne de l'organisation mondiale, Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), par laquelle il représente les collectivités territoriales européennes à l'échelle internationale.



United Cities and Local Governments
Cités et Gouvernements Locaux Unis
Ciudades y Gobiernos Locales Unidos

Fondée en 2004, Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) est la voix unifiée et le défenseur mondial de l'autonomie locale et régionale. Elle représente et défend les intérêts des gouvernements locaux et régionaux sur la scène mondiale. Basée à Barcelone, l'organisation s'est fixée la mission suivante : être la voix unifiée et le défenseur de l'autonomie locale démocratique, promouvoir ses valeurs, ses objectifs et ses intérêts, au travers de la coopération entre les gouvernements locaux, comme au sein de la communauté internationale.

Les membres de CGLU sont présents dans 140 pays, et sont organisés en sept sections régionales, un Forum des Régions et une section métropolitaine. Les membres de CGLU sont aussi bien des villes et des collectivités territoriales que des associations de gouvernements locaux, qui représentent toutes les collectivités locales d'un pays. Avec plus de 1000 collectivités membres directs et 155 associations de gouvernements locaux membres, CGLU représente ainsi presque tous les gouvernements locaux du monde. C'est l'Europe qui compte le plus d'associations de collectivités locales : elles représentent 80% de la population.

Site internet : www.uclg.org



CONVERGENCES
Vers un monde équitable et durable

Lancée en 2008, Convergences est la première plateforme de réflexion, mobilisation et plaidoyer en Europe destinée à établir de nouvelles convergences entre acteurs publics, privés, solidaires, académiques et des médias autour de l'objectif 'Zéro exclusion, Zéro carbone, Zéro pauvreté', en promouvant les Objectifs de développement durable (ODD) et la lutte contre la pauvreté, l'exclusion et les changements climatiques dans les pays du Nord et du Sud.

Composée de plus de 240 organisations partenaires issues de tous les secteurs, elle a pour mission de susciter la réflexion et l'action, de diffuser des bonnes pratiques et de favoriser la co-construction de partenariats innovants et à fort impact sociétal. Ses domaines d'action sont variés : développement durable, solidarité internationale pour le développement, finance solidaire et inclusive, Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), entrepreneuriat social, économie sociale et solidaire et nouvelles technologies d'information pour le développement.

Le Forum Mondial Convergences, point d'orgue des activités de Convergences réunit chaque année à Paris sur 3 jours plus de 7 000 participants et 300 intervenants, décideurs et experts venus du monde entier pour réfléchir ensemble sur des solutions aux défis économiques, sociaux et environnementaux de notre siècle.

Le 9^e Forum Mondial Convergences se tiendra à Paris, les 5, 6 et 7 septembre 2016.

www.convergences.org - contact@convergences.org - Tél. : + 33 (0)1 42 65 78 84



Institut pour la
Coopération
Internationale des
Collectivités



Soutiens institutionnels du Forum



La forte croissance urbaine prévue dans les prochaines décennies est un des défis majeurs auxquels l'humanité devra faire face. D'ici à 2030, les villes du Sud abriteront 5 milliards d'habitants, soit 80% des citoyens du monde. Les grandes villes et métropoles sont, à l'échelle mondiale, le lieu où se concentreront les problématiques du développement durable, de cohésion sociale et de développement économique. Face aux nombreux défis liés à cette urbanisation, les grandes villes françaises disposent de nombreux atouts à faire valoir à l'international, notamment grâce aux moyens financiers, techniques et humains dont elles disposent.

Ainsi, France urbaine, née de la fusion de l'Association des maires de grandes villes de France et de l'association des communautés urbaines de France assure plusieurs missions qui visent principalement à :

- Informer ses adhérents sur les co-financements du MAEDI et de l'Union européenne ;
- Mobiliser les collectivités françaises sur les grands rendez-vous nationaux et internationaux ;
- Mettre en relation des collectivités françaises et étrangères souhaitant mener des actions de coopération ;
- Participer à la promotion de l'expertise urbaine française à l'international à travers l'organisation d'événements, etc.

22, rue Joubert - 75009 Paris - Tél : 01 44 39 34 56 - www.grandesvilles.org



Plateforme française des volontariats à l'international, France Volontaires réunit l'Etat, le monde associatif et les collectivités territoriales autour d'une mission d'intérêt général : promouvoir, et développer les engagements volontaires à l'international, particulièrement des jeunes. Opérateur du MAEDI, France

Volontaires est membre fondateur du GIP Agence du Service et est présente dans 24 pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique/Caraïbes, du Pacifique à travers un réseau d'Espaces Volontariats, centres de ressources et d'accompagnement sur le volontariat international.

France Volontaires accompagne les collectivités territoriales et les acteurs locaux pour développer l'accès de tous les jeunes à des expériences de volontariat de qualité dans le cadre des coopérations internationales des territoires :

- appui à la création de missions pour l'envoi ou l'accueil de volontaires internationaux ;
- accompagnement des parcours de jeunes à l'international ;
- information/formation des acteurs ;
- production d'études et de ressources méthodologiques ; etc.

France Volontaires s'appuie sur 6 antennes en métropole et dans les Outre-Mer (Ivry-sur-Seine, Nantes, Lille, Marseille, La Réunion, Nouvelle-Calédonie) ainsi que sur son réseau de membres et de partenaires.

6, rue Truillot - BP 220 94203 Ivry sur Seine - Tél : 01 53 14 20 30 - www.france-volontaires.org



Soutiens institutionnels du Forum



Villes de France regroupe des villes et des établissements publics de coopération intercommunale, dont un bon nombre est fortement engagé vers l'international avec plus de 500 accords de jumelage et de coopération décentralisée en vigueur. C'est aussi un réseau national de conseillers municipaux et communautaires dédiés aux jumelages et à la coopération décentralisée.

L'association Villes de France dispose depuis juillet 2013 du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social des Nations Unies.

94 rue de Sèvres - 75007 Paris - Tél : 01 45 44 99 61 - www.villesdefrance.fr



Partenaires officiels du Forum



PLATFORMA
La voix européenne des Autorités Locales
et Régionales pour le développement

PLATFORMA est le réseau représentant les gouvernements locaux et régionaux et leurs associations, actifs dans la coopération pour le développement. PLATFORMA est composé de 34 membres, des associations nationales, européennes et

internationales, ainsi que quelques collectivités individuelles. Lancée en novembre 2008, ses objectifs sont :

- Porter un message commun auprès des institutions européennes dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques européennes de développement,
- Faciliter la mise en réseau de l'information et l'échange d'expériences,
- Renforcer la participation des autorités locales et régionales européennes aux programmes communautaires de développement,
- Renforcer les interactions avec la société civile.

En 2015, PLATFORMA a conclu un partenariat stratégique avec la Direction générale pour le Développement international et la coopération de la Commission européenne, par lequel les signataires s'engagent à réaliser des actions fondées sur des valeurs et objectifs communs afin de lutter contre la pauvreté et l'inégalité dans le monde et de promouvoir la démocratie et le développement durable.

Plus d'informations sur : www.platforma-dev.eu @Platforma4Dev



**50
ANS**

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) travaille dans plus de 170 pays et territoires pour l'éradication de la pauvreté et la réduction des inégalités et de l'exclusion. Il appuie ces pays dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques, l'amélioration des compétences et des capacités institutionnelles, le développement des partenariats, et le renforcement de la résilience, au niveau national comme global.

Partenaires officiels du Forum

Fort de son expérience sur le terrain et de son expertise dans le domaine du développement, le PNUD appuie les efforts des pays et des territoires, en vue de mettre en œuvre le nouvel Agenda 2030 pour le développement et les 17 Objectifs de développement durable.



UNION EUROPÉENNE

La direction générale du développement et coopération – EuropeAid (DEVCO) est l'une des 33 directions générales de la Commission européenne. DEVCO est chargée d'élaborer les politiques européennes en matière de développement et de fournir l'aide de l'UE dans le monde par l'intermédiaire de projets et de programmes. Elle réunit deux anciennes directions générales: la DG Développement et la DG EuropeAid. Elle facilite la communication en assumant le rôle d'interlocuteur unique des acteurs du développement, dans l'UE et le reste du monde.

Partenaires du Forum



Ministry of Foreign Affairs
Republic of Korea

Korean Culture and Information Service
Ministry of Culture, Sports and Tourism



문화체육관광부
Ministry of Culture, Sports and Tourism
REPUBLIC OF KOREA

문화체육관광부
Ministry of Culture, Sports and Tourism
REPUBLIC OF KOREA



L'Année France-Corée 2015-2016 – 130 ans d'amitié

Le 4 juin 1886, la France et la Corée signent un traité d'amitié, de commerce et de navigation qui établit les premières relations diplomatiques entre les deux pays. Le Président de la République française, Monsieur François Hollande, et la Présidente de la République de Corée, Madame Park Geun-hye, ont souhaité célébrer le 130^e anniversaire de cette relation par l'organisation d'un événement emblématique et exceptionnel : l'Année France-Corée 2015-2016.

Cette Année marque la volonté des deux pays d'intensifier leurs relations, de valoriser toute la richesse et la diversité de leurs échanges résolument tournés vers l'avenir. Privilégiant le dialogue et les regards croisés, elle permet de renforcer toutes les formes de coopération pour construire ensemble un partenariat global pour le XXI^e siècle.

Avec près de 400 événements organisés dans les deux pays, l'Année France-Corée 2015-2016 associe toutes les formes artistiques autant que les grands événements sportifs, scientifiques, ou encore gastronomiques. Dans le domaine économique, elle permet de valoriser tous les savoir-faire d'excellence et les pratiques innovantes, tout en favorisant les relations commerciales déjà très dynamiques entre les deux pays. Sur le plan universitaire et scientifique, cette Année développe des partenariats structurants entre les établissements supérieurs d'enseignement et de recherche. Bénéficiant d'une volonté et d'une implication politique aux plus hauts niveaux, l'Année France-Corée offre une visibilité nationale et une ouverture internationale à de nombreux opérateurs français, aux collectivités territoriales, aux partenaires

Partenaires du Forum

publics et privés qui permettent sa mise en œuvre.

L'Année de la Corée en France a été inaugurée le 18 septembre 2015 et s'achèvera à la fin du mois d'août 2016, tandis que l'Année de la France en Corée se déroule du mois de mars à décembre 2016. Elle est mise en œuvre :

- pour la France : par l'Institut français avec le soutien du ministère des Affaires étrangères et du Développement international, du ministère de la Culture et de la Communication, du ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, du ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et de l'Ambassade de France en Corée. Président : M. Henri Loyrette ; Commissaire générale : Agnès Benayer

- pour la Corée : par le ministère des Affaires étrangères, le ministère de la Culture, des Sports et du Tourisme, le Korean Culture and Information Service (KOCIS), l'Ambassade de la République de Corée en France, le ministère des Sciences, des Technologies de l'Information et de la Communication et de la Planification, le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales, le ministère de l'Egalité homme-femme et de la Famille, le ministère de l'Education, l'Association des Gouverneurs, la ville de Séoul et la Fondation de Corée. Président : M. CHO Yang-ho ; Commissariat général : M. Choe Junho

Pour plus d'infos : anneefrancecoree.com



**GOVERNORS' ASSOCIATION
OF KOREA**

Basée au sein de l'Ambassade de la République de Corée en France, le Centre coréen des collectivités locales (et l'association des gouverneurs de Corée du Sud- GAOK) est le bureau de représentation des collectivités coréennes en France. En réalité, les actions de ce bureau dépassent l'hexagone et couvre l'ensemble de l'Europe.

Depuis 2000, cette cellule a beaucoup travaillé au rapprochement notamment par des visites techniques entre élus français et coréens. L'année Croisée France-Corée constitue une opportunité unique de transformer ces travaux de prise de contacts et de rencontres en projets structurants pour les relations franco-coréennes.

Portant les valeurs du partage, de la transparence et de créativité, l'équipe du centre coréen de collectivités locales – Gaok est un interlocuteur pour les réseaux et collectivités souhaitant intensifier leurs relations avec la Corée du Sud. Un partenariat avec Cités Unies France permet à ce jour de structurer et de faire connaître la Corée du Sud et les atouts de ces collectivités locales. Directrice générale: Madame PARK Geon Soo ; Directrice adjointe : Madame JUNG Heena ; Chargé de mission : Monsieur KIM Hyoungh Jin

125, rue de grenelle 75007 Paris – gaokfrance@gmail.com



Partenaires du Forum



Chaire Attractivité et Nouveau Marketing territorial

Fondée par des collectivités territoriales françaises et portée par l'Institut de Management Public et Gouvernance Territoriale d'Aix-Marseille Université, la chaire Attractivité Et Nouveau Marketing Territorial est la première « chaire de territoire » dédiée à l'attractivité et aux nouvelles pratiques du marketing territorial dans le monde.

Parce qu'elle considère que c'est une condition de son efficacité et que toutes les tendances et pratiques montrent une convergence des différents secteurs et techniques marketing, elle défend une vision holistique de l'attractivité : elle s'intéresse donc à l'ensemble des problématiques d'attractivité, que ce soit pour développer la capacité des territoires à rayonner et à promouvoir leur offre ou que ce soit pour attirer sur place des personnes (touristes, hommes d'affaire, chercheurs, étudiants, retraités, nouveaux résidents, participants à des grands événements culturels, sportifs ou business) ou des capitaux (investisseurs, aménageurs, créateurs d'entreprise...).

Par son organisation et son programme, elle se veut autant un lieu de recherche, de travail et d'échange, qu'un producteur de services et d'outils au bénéfice de ses fondateurs, de ses partenaires et des professionnels. Pour répondre à leurs attentes, elle s'inscrit à la fois dans une approche internationale (intervenants et études des cas internationaux dans le Master, meilleures pratiques internationales récompensées lors du Place Marketing Forum, base de données et veille internationale, publications internationales) et une démarche « opérationnelle » de l'attractivité et du marketing territorial.

Cela s'exprime notamment à travers ses animateurs (qui sont tous des universitaires et professionnels possédant une réelle expérience de management), son programme de formation (assuré essentiellement par des personnes qui ont mis en œuvre les différentes démarches ou action), sa recherche appliquée (qui s'appuie elle-même sur une plateforme en ligne permettant de suivre et de consulter les meilleures pratiques dans le monde) et son événement annuel, le Place Marketing Forum (échange et partage d'expériences concrètes entre professionnels). Contact : Christophe Alaux, Directeur de la Chaire A&NMT -Christophe.alaux@univ-amu.fr



Chaire Action Européenne et Internationale des collectivités territoriales, IEP de Grenoble

Au moment où l'action extérieure des collectivités territoriales (AECT) est reconnue comme une politique publique locale essentielle, l'IEP de Grenoble a décidé de capitaliser l'expérience acquise depuis une dizaine d'années en matière de réflexion multi acteurs et de recherche-action sur ce sujet et de créer en son sein une Chaire consacrée à l'AECT. Il s'agit d'un programme d'activités sur trois ans, initié dans l'objectif de créer un espace de rencontres entre chercheurs, élus, profes-



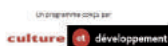
Partenaires du Forum

sionnels, ONG, experts techniques, représentants d'entreprises, et consacrée au dialogue et à la confrontation des compétences. Il vise à favoriser d'une part l'approfondissement des connaissances et de la recherche en matière de politiques publiques, et d'autre part le développement de nouveaux outils d'intervention et de nouvelles pratiques sur le terrain.

La création de la Chaire Action Européenne et Internationale des collectivités territoriales poursuit ainsi quatre objectifs :

- Favoriser les expérimentations et la production de connaissances ;
- Créer un espace d'échange et de partenariats entre des acteurs, privés comme publics, souvent éloignés les uns des autres mais dont les complémentarités apparaissent essentielles ;
- Innover les formations de savoirs et de réflexions innovantes ;
- Favoriser l'ouverture de Sciences Po Grenoble aux débats et attentes de la Cité.

TERRITOIRES ASSOCIÉS **Le développement par la culture**



Fondée en 1962 dans le cadre du mouvement Peuple et Culture, Culture et développement a été créée à l'époque dans le but de soutenir les actions de coopération décentralisée sur la dimension culturelle des projets de développement, d'aider à la formation des partenaires et des acteurs culturels

ou économiques concernés, de favoriser la circulation de l'information, appuyer les initiatives de promotion des expressions culturelles et artistiques des partenaires, en particulier. Depuis, si ses missions sont restées les mêmes elles ont évoluées et elles se sont adaptées à de nouveaux enjeux liés à la mondialisation, à la professionnalisation des acteurs dans ses champs d'interventions et aux nouveaux cadres d'actions de l'administration publique d'une part, et des acteurs de la société civile de l'autre.

Convaincue que la prise en compte de l'identité culturelle et des biens et services qui en sont porteurs est une condition du développement humain, économique et social d'un territoire, et s'efforçant de privilégier à la fois la recherche et l'action, Culture et développement contribue aujourd'hui par ses actions de plaidoyer à la réflexion locale, européenne et internationale sur les questions de développement culturel, diversité ainsi que d'économie culturelle et créative. Par l'ingénierie de projet allant de la conception d'infrastructures adaptées aux contextes des partenaires, à des actions de formation et à la conception de projets pilotes avec des collectivités et les acteurs de leur territoire, par la publication de guides, la réalisation de séminaires et la production d'outils de pilotage et de politique, notamment dans le cadre de projet de coopération elle vise à soutenir l'émergence d'industries culturelles et créatives durables, valorisant la diversité des expressions culturelles et l'inclusion sur l'ensemble des territoires partenaires. Son programme «Territoires Associés – le développement par la culture» vient renforcer aujourd'hui cette démarche de partage de l'information et de création de synergies entre démarches et partenariats multi-acteurs de coopération par la culture avec différentes régions du monde.

Pour plus de renseignements : www.culture-developpement.asso.fr



Partenaires du Forum



Créé en 2002, le Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations (FORIM), est une plateforme nationale qui réunit des réseaux, des fédérations et des regroupements d'Organisations de Solidarité Internationale issues de l'Immigration (OSIM) engagés dans des actions d'intégration ici et dans des actions de développement dans les pays d'origine.

Le FORIM représente près de 1 000 associations intervenant en Afrique Subsaharienne, au Maghreb, en Asie du Sud-Est, aux Caraïbes et dans l'Océan Indien et a pour mission d'être un espace d'échange et d'information, ainsi qu'un centre de ressources, fournissant à ses membres appui et conseil nécessaires au renforcement de leurs capacités d'action ; de favoriser l'accès des OSIM aux dispositifs de cofinancement ; de faire connaître, reconnaître et promouvoir l'apport des migrant-e-s et de leurs organisations à l'enrichissement de la société d'accueil et au développement des pays d'origine.

Pour plus d'information sur le FORIM et ses activités, visitez la page web : www.forim.net



F3E – un réseau au service de l'impact et de la qualité de l'action internationale des collectivités territoriales et des ONG, est composé d'environ 80 ONG et collectivités territoriales françaises, et rassemble les acteurs prêts à mettre en débat leurs pratiques pour améliorer l'impact et la qualité de leurs actions. Il les accompagne dans le renforcement de leurs capacités méthodologiques d'évaluation, de capitalisation d'expérience et, plus largement, d'analyse des pratiques. À cet effet, le F3E développe trois grands types d'activités, centrées

sur les méthodologies permettant d'apprendre de son action de coopération :

- **ÉVALUER** : Depuis sa création en 1994, le F3E accompagne ses membres dans leurs démarches évaluatives : évaluation, étude d'impact, capitalisation, planification, suivi-évaluation, etc. Il propose des outils méthodologiques et des formations afin de promouvoir la culture de l'évaluation.
- **ÉCHANGER** : Le F3E anime des espaces d'échanges autour des pratiques de coopération, sous l'angle des méthodes et outils. Il favorise l'apprentissage collectif et le croisement des regards entre acteurs de nature différente : ONG, collectivités territoriales, consultants, pouvoirs publics, chercheurs... Les leçons tirées de ces échanges sont réinvesties dans les outils et formations du F3E.
- **ÉCLAIRER** : En collaboration avec les réseaux de collectivités (CUF, AFCCRE, ADF, ARRICOD...) ou d'ONG (Coordination SUD...), le F3E organise et participe à des événements en vue de promouvoir une approche de l'évaluation qui favorise l'apprentissage. Pour en savoir plus : www.f3e.asso.fr



Villes Internet est une association transpolitique d'élus locaux rassemblés sur le thème de l'Internet citoyen. Dès l'arrivée d'internet en France, elle s'est donnée pour mission d'accompagner le déploiement des politiques publiques numériques locales. Reconnue par l'Etat et une vingtaine de partenaires publics et privés, elle est une ressource de veille active et d'échange d'expérience pour les acteurs locaux. Elle organise depuis 1998 un Label national «Territoires, Villes et Villages Internet» de une à cinq arobases, remis

chaque année à environ 200 territoires villes et villages des régions de l'hexagone et d'outre-mer. Les collectivités apportent la preuve des services rendus en décrivant leurs actions dans un référentiel de services rendus aux habitants.



Associations et collectivités étrangères partenaires du Forum

BÉNIN



MINISTÈRE DE LA DÉCENTRALISATION ET DE LA GOUVERNANCE LOCALE
01BP - 2021 Cotonou - BENIN
Site web : www.decentralisation-benin.org
Téléphone : +229 21 30 40 40

Le Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale (MDGL) a pour mission, la définition, la mise en œuvre et le suivi-évaluation de la politique de l'Etat en matière de la Décentralisation et de Gouvernance Locale. A ce titre, il est notamment chargé d'assurer l'administration des circonscriptions administratives et la tutelle des collectivités territoriales décentralisées ; de mettre en œuvre la Politique Nationale de Décentralisation et de Déconcentration (PONADEC) ; de promouvoir la bonne gouvernance locale ; d'élaborer des mécanismes de mise en cohérence des initiatives nationales, locales et étrangères d'appui aux collectivités territoriales ; de réaliser toutes études sectorielles nécessaires à la gestion efficiente des affaires locales ; de proposer la stratégie de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation de la gestion communale ; de préparer les textes législatifs, réglementaires et autres concernant les collectivités territoriales ; d'élaborer et d'assurer le suivi du respect de la charte de la gouvernance locale ; de promouvoir, de coordonner, d'accompagner, de suivre et d'évaluer la mise en œuvre des actions de coopération décentralisée, transfrontalières et d'intercommunalité ; de coordonner et d'assurer le suivi des activités menées par les Préfets de départements dans l'exercice de leurs fonctions de représentant de l'Etat et d'autorité de tutelle des communes, etc.



ASSOCIATION NATIONALE DES COLLECTIVITÉS DU BÉNIN

01 BP 6828 Cotonou - République du Bénin
Tél : +229 21 30 85 11 / 21 09 16 01 Zékédé
Site web : www.ancb-benin.org - Email : info.ancb@ancb-benin.org

L'ANCB est la structure faîtière des communes béninoises, servant d'interface entre communes et pouvoirs publics d'une part, et entre communes et partenaires d'autre part, afin de représenter et défendre les intérêts de ses membres. L'ANCB se positionne comme un interlocuteur incontournable dans les relations qui lient les communes aux acteurs de la décentralisation au Bénin, dans la promotion du développement local et la démocratie à la base. Elle est chargée de représenter les communes béninoises au niveau national et international pour non seulement défendre leurs positions mais également les appuyer techniquement en matière de renforcement de la décentralisation. Elle développe des plaidoyers destinés à améliorer de manière significative le niveau de mobilisation de ses membres et des ressources budgétaires, les capacités des acteurs à gérer et à mener des actions pertinentes à impacts directs sur la gouvernance des Communes, et plus généralement sur le processus de décentralisation au Bénin. Plus de 10 années après sa création, les missions confiées à l'ANCB représentent encore d'importants enjeux : contribuer au renforcement de la décentralisation ; accompagner les communes dans l'animation de la vie locale ; favoriser la participation de tous les acteurs locaux au développement des communes ; développer, capitaliser et fructifier les expériences de gestion communale pour renforcer les capacités des communes membres ; promouvoir l'administration communale ; servir d'interface entre Communes et Pouvoirs Publics, Communes et Partenaires, etc.



Associations et collectivités étrangères partenaires du Forum

CAMEROUN



Certifié ISO 9001:2008

LE FEICOM : INSTRUMENT DE L'ETAT AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT LOCAL DEPUIS PLUS DE 40 ANS

Quartier Mimboman Chapelle BP 718 Yaoundé - CAMEROUN

Site web : www.feicom.cm

Tél : +237 22 23 51 64 – Email : info@feicom.cm

Le Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) est un Etablissement Public Administratif doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Créé par le 05 décembre 1974 par la loi portant organisation communale, le FEICOM est administré par un Conseil d'Administration de 12 membres dont 4 Maires et une Direction générale. Ses ressources proviennent de la fiscalité locale ; des emprunts ; des fonds issus de la coopération. Certifié à la norme ISO 9001 version 2008 depuis 2009, le FEICOM est lauréat 2012 du « UN Habitat Scroll of Honour », la plus prestigieuse distinction du système des Nations Unies dans le domaine des Etablissements humains.

Le FEICOM accompagne les Communes dans la réalisation de projets de développement visant l'amélioration des conditions de vie des populations à travers un appui technique et financier. Il dispose pour cela d'une variété d'outils de financement.

Les financements sont accordés aux collectivités par le Comité des Concours Financiers, pour les demandes supérieures ou égales à environ 45 730 euros.



CVUC – COMMUNES ET VILLES UNIES DU CAMEROUN

Rue 1828 Quartier Bastos, Yaoundé - CAMEROUN

Site web : www.cvuc.cm

Tél : +237 22 20 16 83 – Email : info@cvuc.cm

L'Association des Communes et Villes Unies du Cameroun (CVUC) est une association faîtière chargée de défendre les intérêts de ses membres et de les promouvoir devant les autorités et le public.

CVUC est présente dans l'ensemble du territoire national à travers ses démembrements régionaux et départementaux, et comprend en son sein des regroupements de communes par centres d'intérêts qui travaillent sous sa houlette, de manière décentralisée (Association des Communes Forestières, Association des Communes des Montagnes, Association des Communes du Littoral).

Pour bien lui permettre de jouer ce rôle de relais et de courroie de transmission entre l'Etat et les communes et aider ces dernières à sauvegarder leurs prérogatives, elle se doit surtout d'agir en amont des problèmes, d'anticiper en participant à des groupes de réflexion ou en faisant connaître son point de vue dès l'ébauche de certains projets. Les principales mission de CVUC sont :



Associations et collectivités étrangères partenaires du Forum

- Défense de l'autonomie locale et représentation des intérêts des communes camerounaise auprès des pouvoirs publics et des partenaires ;
- Appui/conseil et services aux membres dans la gestion politique et technique quotidienne.



Ministère de l'Administration
Territoriale et de la Décentralisation

MINATD – MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA DÉCENTRALISATION

Yaoundé – CAMEROUN

Site web : www.minatd.cm

Tél : (+237) 222 23 45 46 / 222 22 33 99

Email : sdacl@minatd.gov.cm / celcom@minatd.gov.cm

Le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation est placé sous l'autorité d'un Ministre, assisté d'un Ministre Délégué chargé des collectivités territoriales décentralisées. Le Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation est chargé de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation de la politique du Gouvernement en matière d'administration du territoire, de protection civile et de décentralisation. Il assure la tutelle du Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale, des organismes publics de mise en œuvre de la décentralisation, et du Centre de Formation pour l'Administration Municipale.

Le Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation est chargé de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation de la politique du Gouvernement en matière de Décentralisation. A ce titre, il est responsable :

- de l'élaboration et du suivi de la mise en œuvre de la réglementation relative à l'organisation et au fonctionnement des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- de l'exercice de la tutelle de l'État sur les Collectivités Territoriales Décentralisées sous l'autorité du Président de la République ;
- de l'évaluation régulière de la mise en œuvre de la décentralisation.

CHINE



L'Association du Peuple Chinois pour l'Amitié avec l'Etranger (APCAE), est un organisme créé en 1964 qui a pour mission le renforcement de l'amitié, la coopération internationale, la sauvegarde de la paix mondiale et le développement réciproque. L'association anime des liens avec plus de 157 pays. En France, elle dispose d'une convention de partenariat avec Cités Unies France, depuis la tenue des premières rencontres de la coopération

décentralisée franco-chinoise en 2005. Elle est la cheville ouvrière du comité de pilotage franco-chinois des 5^{èmes} Rencontres de la coopération décentralisée, de fin octobre 2016, à Chengdu, Chine.

7^e Forum de l'Action Internationale des Collectivités



4 et 5 juillet 2012 – Palais des Congrès de Paris

cofondateurs

partenaires institutionnels

cités
unies
france

MediaContact
Services

Ministère de l'Égalité et du Développement
Territorial
Ministère de l'Économie, du Développement
et du Travail

afcd
Agence Française
de Développement

www.coopdec-icic.org



Les Collectivités locales et les associations d'élus de CÔTE D'IVOIRE partenaires du 7^e Forum



District autonome
d'ABIDJAN



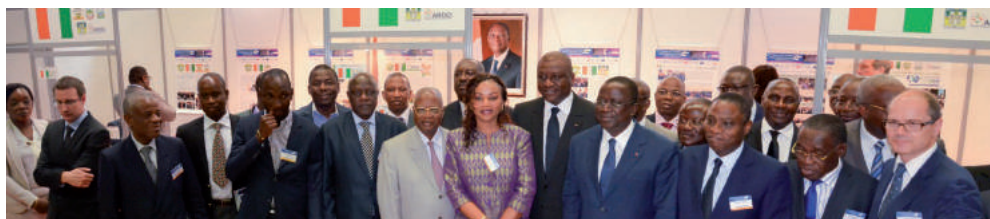
Direction Générale
de la Décentralisation et
du Développement Local



Assemblée des Régions et
Districts de Côte d'Ivoire



Union des Villes et Com-
munes de Côte d'Ivoire





Associations et collectivités étrangères partenaires du Forum

CÔTE D'IVOIRE



ASSEMBLEE DES REGIONS ET DISTRICTS DE COTE D'IVOIRE

08 BP 584 Abidjan 08

Tél : +225 22 41 99 50 / +225 22 41 99 51 - <http://www.ardci-rd.org>

Email : infos@ardci-rd.org

M. Jeannot Kouadio AHOUSSOU

Ancien Premier Ministre, Ministre d'Etat auprès du Président de la République,
Président de l'Assemblée des Régions et Districts de Côte d'Ivoire, Président de la Région du
Bélier, Vice-Président de l'Association Internationale des Régions Francophones

Dans le cadre de la consolidation du processus de décentralisation, l'Etat de Côte d'Ivoire a mis en place depuis 2013 des Conseils Régionaux. Après les premières élections régionales d'avril 2013, l'Assemblée des Régions et Districts de Côte d'Ivoire (ARDCI) a été créée le 31 juillet de la même année en application des dispositions de la loi du 21 septembre 1960, relative aux associations, afin de créer un cadre de réflexions et d'échanges dédié aux Régions en vue de mener des concertations sur les questions d'intérêts communs en matière de développement, conformément aux compétences transférées par l'Etat. L'ARDCI regroupe les 31 Régions et les deux Districts autonomes de Côte d'Ivoire. Elle a pour objet d'être un cadre de concertation et de dialogue permanent, de représenter l'ensemble des Régions et Districts auprès des pouvoirs publics et de tout tiers au double plan national et international, de donner des avis sur la législation et la réglementation concernant les collectivités territoriales, d'étudier et de proposer au Gouvernement les moyens à mettre en œuvre pour promouvoir le développement et le bon fonctionnement des collectivités territoriales.

DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN

www.districtabidjan.ci



M. Robert BEUGRE MAMBE

Gouverneur du District Autonome d'Abidjan

1^{er} Vice-Président de l'Association Internationale des Maires Francophones

Abidjan est la capitale économique de la Côte d'Ivoire, la ville la plus peuplée de l'Afrique de l'Ouest francophone et la deuxième plus grande ville francophone. Abidjan connaît une perpétuelle croissance caractérisée par une forte industrialisation et une urbanisation galopante. La population est composée de plus de 160 nationalités, et les peuples ivoiriens, particulièrement les autochtones Ebrie, Attie et M'batto vivent en parfaite symbiose avec une forte communauté étrangère, en provenance surtout des pays de la CEDEAO. Le District d'Abidjan constitue un pôle majeur de développement économique de la Côte d'Ivoire. De création récente par la



4 et 5 juillet 2016, au Palais des Congrès de Paris

Institut pour la
Coopération
Internationale des
Collectivités



Associations et collectivités étrangères partenaires du Forum

loi du 9 août 2001, le District Autonome d'Abidjan est une collectivité territoriale dotée de la personnalité morale et d'une autonomie financière. Le District d'Abidjan recouvre dix communes urbaines et trois communes rurales (Anyama, Bingerville et Songon).



DIRECTION GENERALE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

www.dgddl.interieur.gouv.ci

La Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local (DGDDL) du Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité est responsable de la conduite du processus de décentralisation en Côte d'Ivoire. Composée de cinq directions, la DGDDL intervient en étroite collaboration avec les associations de collectivités et les partenaires au développement sur de nombreux projets.

La DGDDL est chargée d'organiser et d'assurer l'exercice des attributions de tutelle de l'Etat sur les collectivités territoriales, d'assister et d'encadrer les collectivités territoriales dans les domaines de l'aménagement, de l'équipement et du développement local, d'apporter un appui aux activités des collectivités territoriales en matière de coopération décentralisée, d'assurer le renforcement des capacités des collectivités territoriales, d'effectuer des inspections et des contrôles des collectivités territoriales en liaison avec l'inspection générale des services de l'administration du territoire.



UNION DES VILLES ET COMMUNES DE COTE D'IVOIRE (UVICOCI)

M. Gilbert KAFANA KONE,
Ancien Ministre d'Etat, Maire de Yopougon
Président de l'Union des Villes et Communes de Côte d'Ivoire

L'Union des Villes et Communes de Côte d'Ivoire (UVICOCI), créée le 6 juillet 1983 par les maires de Côte d'Ivoire, traduit la volonté des communes membres de faire de celle-ci un forum de réflexion et de concertation et d'appuyer la politique de communalisation conçue par le gouvernement. Dans la poursuite de la politique de la communalisation entreprise par l'Etat, l'Union a évolué au fil des ans et se présente aujourd'hui, avec ses 197 membres, comme un partenaire privilégié de l'administration ivoirienne et aussi comme l'interlocuteur des organismes nationaux et internationaux intéressés par le développement des Communes.

Il s'agit pour l'Union d'établir et développer des liens de solidarité entre les villes et les communes de Côte d'Ivoire, en vue d'harmoniser leurs actions, de contribuer à l'amélioration de l'administration locale et à l'épanouissement harmonieux de la vie municipale.

7^e Forum de l'Action Internationale des Collectivités



4 et 5 juillet 2016 – Palais des Congrès de Paris

cofondateurs

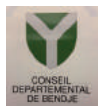
partenaires institutionnels



www.coopdec-icic.org



Conseil départemental de Ngoundou



Conseil départemental de Bendje



Ville de Gamba



Association des Maires du Gabon



Ville de Fomgamo



Ville de Port Gentil

Les Collectivités locales et les associations d'élus du GABON partenaires du 7^e Forum





Associations et collectivités étrangères partenaires du Forum

GABON



LA COOPERATION DECENTRALISEE : UN OUTIL AU SERVICE DES COLLECTIVITES POUR L'EMERGENCE DU GABON

Sous l'impulsion et la conduite de Monsieur Guy Maixent MAMIAKA : Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation, de la Sécurité et de l'Hygiène Publique, le Gabon est présent cette année au Forum dans la diversité de sa représentation territoriale.

De nombreux élus sont donc présents pour nouer et consolider des relations avec leurs homologues français et internationaux. Ils représentent des communes et des conseils départementaux. Les fonctions supports du Ministère de Tutelle sont aussi présentes (Direction Générale de l'Assistance aux Municipalités, Direction Générale de la Décentralisation, Agence Nationale des Parcs Nationaux...).

Vous retrouverez notamment :

- Monsieur Roger MENGUE EKOMI : Secrétaire Général Adjoint 2 du Ministère de l'Intérieur
- Monsieur Jean Eric NZIENGUI MANGALA, Conseiller en Communication du Ministre ;
- Monsieur Alain-Xavier MADOUNGOU, Directeur Général de l'assistance aux Municipalités
- Monsieur Joseph MBANGHA, Directeur Général de la Décentralisation ;
- Monsieur Hans Emérie Fabrice DICKARADO, Directeur de la Tutelle des Collectivités Locales
- Monsieur MBINA Christian, Directeur Technique de l'Agence Nationale des Parcs Nationaux ;
- Monsieur Nicaise SICKOUT-INGUENDJA, 5^{ème} Maire Adjoint de la Commune de Libreville
- Monsieur Alain BATSIELILIT, Président du Conseil Départemental du Komo-Kango,
- Monsieur Roger AYOUMA, Maire de la Commune de Franceville ;
- Monsieur Serge Ulrich MBOULA MANDI, Maire de la Commune de Fougamou ;
- Monsieur Martin Luther MENDOM'EKAMKAM, Maire de la Commune d'Ovan ;
- Monsieur Raymond LIPANGOU-YOLA, Maire de la Commune de Lastoursville ;
- Monsieur Bernard APERANO, Maire de la Commune de Port-Gentil ;
- Madame Clotilde Chantal BOUMBA LOUEY, Maire de la Commune de Gamba ;
- Monsieur Antoine MAKANGA MAKAYA, Président du Conseil Départemental de Ndougou ;
- Madame Lucie DAKER AKENDENGUE, Président du Conseil Départemental de Bendjé ;
- Monsieur MINKO M'ONDO, Président du Conseil Départemental du Woleu.
- Madame Aline NZAME SOLE, Chargée d'Etudes du Ministre ;
- Monsieur Yannick Jocelyn ATENDE, Chargé d'Etudes du Ministre Délégué ;
- Monsieur Willy Venceslas NGOUNDJANGOYE, Aide de Camp du Ministre Délégué.



Associations et collectivités étrangères partenaires du Forum

MALI



ASSOCIATION DES MUNICIPALITES DU MALI (AMM)

Quartier du fleuve, BP E1347 Bamako, MALI

Site Internet : <http://amm-mali.com/>

L'AMM a pour but de participer à la sauvegarde de la libre administration des collectivités territoriales et à l'approfondissement de la démocratie locale.

Elle a pour objectif de :

- Contribuer au renforcement de la décentralisation ;
- Renforcer les capacités des collectivités ;
- Promouvoir l'administration communale et le développement économique local ;
- Favoriser la participation de tous les acteurs locaux au développement de leur commune ;
- Servir d'interface entre les communes et les pouvoirs publics d'une part, entre les communes et les partenaires d'autre part ;
- Promouvoir la coopération entre les communes maliennes d'une part et entre celles-ci et les communes d'autres pays d'autre part ;
- Faciliter l'accès des populations aux services sociaux de base.

CNOSAF – COMITÉ NATIONAL D'ORGANISATION DU SOMMET AFRIQUE-FRANCE

Sis Contrôle Général des Services Publics

Hamdallaye ACI 2000

Bamako – REPUBLIQUE DU MALI

Bamako accueillera, en janvier 2017, le XXVII^e Sommet Afrique-France. Les organisateurs, côtés français et malien, sont à pied d'œuvre pour la réussite de ce rendez-vous de grande ampleur. La rencontre attend, en effet, en plus des chefs d'État et de gouvernement, entre 2500 et 3000 délégués.

Au Mali, un Comité national d'organisation du Sommet Afrique-France (CNOSAF), présidé par Abdoullah Coulibaly, a été installé, tenant régulièrement avec la partie française des séances de travail avec les différentes commissions : finances, sécurité, infrastructures et logistiques, protocole d'accueil et transports, hébergement et restauration, santé et assainissement, mobilisation sociale et projets spéciaux ainsi que médias et communication.

7^e Forum de l'Action Internationale des Collectivités



cofondateurs



partenaires institutionnels

4 et 5 juillet 2016 – Palais des Congrès de Paris

www.coopdec-icic.org



Les Collectivités locales et les associations d'élus du **MALI** partenaires du 7^e Forum





4 et 5 juillet 2016, au Palais des Congrès de Paris

Institut pour la
Coopération
Internationale des
Collectivités



Associations et collectivités étrangères partenaires du Forum



MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE, DE LA DECENTRALISATION
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Tel : +223 20 22 42 12 / 20 23 59 26

Site Internet : www.matcl.gov.ml

Email : segalmatd@gmail.com

Le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation est chargé de la mise en œuvre de la politique nationale en matière d'administration du territoire et de décentralisation. Le Département de souveraineté est chargé entre autre de :

- l'organisation de la représentation territoriale de l'Etat,
- la coordination et le contrôle de l'action des représentants du gouvernement dans les circonscriptions administratives,
- l'organisation des opérations électorales et référendaires en rapport avec les autres structures intervenant dans ces opérations,
- la gestion des frontières nationales et la promotion de la coopération transfrontalière,
- la gestion de l'état civil, la gestion des personnes réfugiées au Mali,
- la participation à l'information régulière du gouvernement sur la situation politique, économique et sociale du pays,
- l'élaboration et le suivi de l'application de la législation relative aux fondations, aux associations et aux groupements et partis politiques,
- la coordination des relations du gouvernement avec les partis et groupements politiques,
- la réglementation relative aux sociétés privées de gardiennage et la surveillance de l'exercice de leurs activités.

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DE L'ARTISANAT ET DU TOURISME

Cité Administrative Bâtiment N°05

BP E4075 Bamako – REPUBLIQUE DU MALI

Tél : (+223) 20 01 50 00

Site Internet: www.culture.gouv.ml - Email : ministeredelaculture.mali@gmail.com

Le Ministère a pour mission l'élaboration et la mise en œuvre de la politique nationale dans les domaines de la Culture de l'Artisanat et du Tourisme.

DIASPORA ENTREPRENEURSHIP

DIASPORA
ENTREPRENEURSHIP

<https://www.facebook.com/diaspora.entrepreneurship>

Le projet « Diaspora Entrepreneurship » s'inscrit dans une logique de promotion en matière de formation professionnelle, de création d'emploi et d'insertion socioprofessionnelle ciblant les jeunes de 18 à 40 ans. Il consiste à choisir une dizaine de projets compétitifs, sur la base d'un appel à projets, afin de soutenir l'entrepreneuriat jeune de la diaspora malienne en France. Elle s'appuie sur une politique d'accompagnement en matière de création d'emploi à travers l'entrepreneuriat privé.

7^e Forum de l'Action Internationale des Collectivités



cofondateurs

partenaires institutionnels

cités unies france

MediaContact Services

Ministère de l'Égalité du Territoire et du Développement International

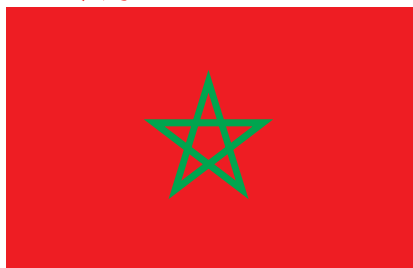
afcf MOULIN ET ASSOCIÉS DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

4 et 5 juillet 2016 – Palais des Congrès de Paris

www.coopdec-icic.org



المملكة المغربية



Les Collectivités locales et les associations d'élus du ROYAUME du MAROC partenaires du 7^e Forum de l'AICT





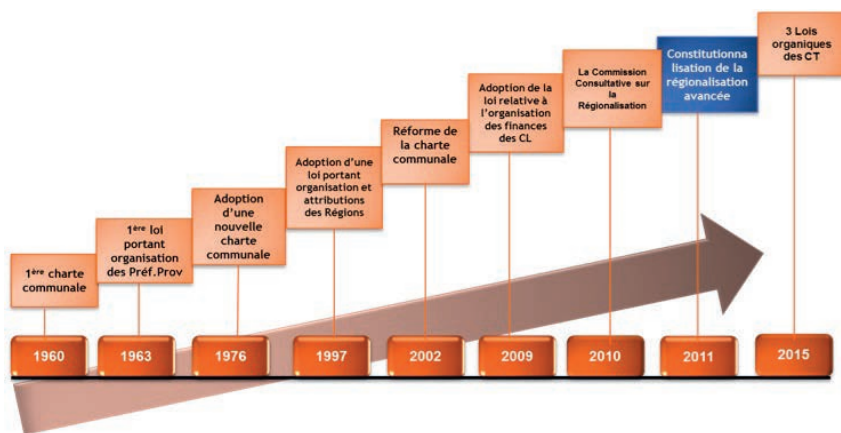
Associations et collectivités étrangères partenaires du Forum

MAROC



Au Maroc, les collectivités territoriales sont des acteurs économiques, financiers et politiques incontournables et des animateurs en puissance de la société civile. L'édifice décentralisé du Royaume est constitué de trois niveaux de collectivités territoriales : Régions, Préfectures ou Provinces et Communes. Cet édifice est le couronnement d'un long processus d'évolution qui a été progressivement renforcé. Le processus de décentralisation engagé par le Royaume du Maroc traduit des choix stratégiques et fondamentaux et la volonté politique des pouvoirs publics de mettre en place une architecture territoriale fondée sur une répartition des pouvoirs entre les collectivités territoriales et l'Etat.

Les grandes étapes de la décentralisation au Maroc :



LA DIRECTION GÉNÉRALE DES COLLECTIVITÉS LOCALES

La Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL) a pour principales missions de préparer les stratégies et les politiques en matière de décentralisation, d'accompagner et de fournir le conseil et l'assistance technique aux collectivités territoriales du Royaume, de garantir la protection de l'intérêt général et les intérêts des collectivités territoriales, de promouvoir la bonne gouvernance locale et de garantir la normalisation de la vie publique locale et l'éthique dans le service public.

La Direction Générale des Collectivités comprend six grandes Directions :

Associations et collectivités étrangères partenaires du Forum

SENEGAL



MINISTERE DE LA GOUVERNANCE LOCALE, DU DEVELOPPEMENT ET DE L'AMENAGEMENT TERRITOIRE

Dieuppeul – Derklé Rue DD – Dakar – SENEGAL

Tel : +221 33 869 47 00 – www.matcl.sn

Le Ministère de l'Aménagement du territoire et des Collectivités Locales est chargé de la préparation et de la mise œuvre de la politique sénégalaise en matière de décentralisation, de développement local, de soutien et de contrôle des collectivités locales ainsi que de la mise en place de la politique de formation des élus et de la conduite de la politique de développement local.

ASSOCIATION DES DEPARTEMENTS DU SENEGAL (ADS)

BP 3866 – Maison des élus locaux, Dakar – SENEGAL

Tél: +221 33 842 66 95 / +221 77 434 63 28

L'ADS est instituée pour défendre et promouvoir la décentralisation départementale au Sénégal. A cet effet, elle se propose notamment :

- de regrouper l'ensemble des départements du Sénégal afin de développer entre eux des liens de compréhension mutuelle, de cohésion et de solidarité ;
- d'offrir à l'ensemble des départements un cadre d'information, de dialogue, de concertation et d'échange sur des préoccupations spécifiques ou communes ;
- de développer des actions collectives pour préserver et renforcer les acquis de la décentralisation ;
- de contribuer activement à trouver des solutions aux entraves et difficultés rencontrées par les départements, en collaboration avec les autorités compétentes ;
- de construire et de proposer une vision et une parole collective sur les défis, enjeux et alternatives innovantes dans la décentralisation départementale.

ASSOCIATION DES MAIRES DU SENEGAL (AMS)

Maison des Elus Locaux, 31 Rue Carnot – Place de l'Indépendance – BP 3866 – Dakar RP – SENEGAL

Tél : +221 33 842 08 77 / +221 636 64 63 / +221 77 332 22 16 – www.mairesenegal.org

Email: mairessenegal@gmail.com



Crée en 1958 sous l'impulsion de Mr Daby DIAGNE alors Maire de Ouagadougou, l'Association des Maires du Sénégal (AMS) regroupe 159 communes membres dont 49 sont des communes nouvellement créées. Ses objectifs sont de :

7^e Forum de l'Action Internationale des Collectivités



4 et 5 juillet 2016 – Palais des Congrès de Paris

cofondateurs

partenaires institutionnels



www.coopdec-icic.org

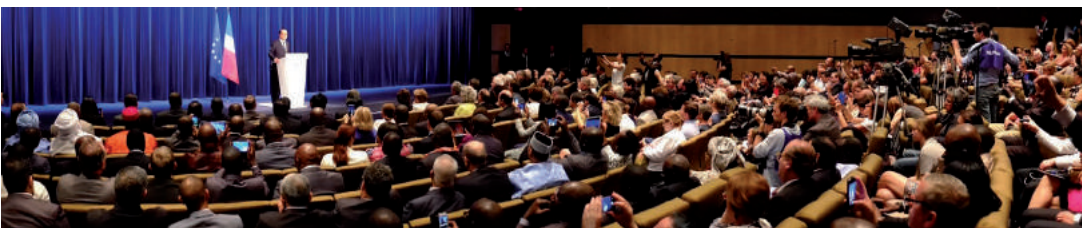


Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Collectivités Locales

ADS



Les Collectivités locales et les associations d'élus du SÉNÉGAL partenaires du 7^e Forum





4 et 5 juillet 2016, au Palais des Congrès de Paris

Institut pour la
Coopération
Internationale des
Collectivités



Associations et collectivités étrangères partenaires du Forum

- Promouvoir l'échange et la diffusion d'informations,
- Favoriser la concertation entre les Maires,
- Renforcer les capacités des élus en matière de gestion urbaine locale,
- Diversifier le partenariat et redynamiser la coopération décentralisée,
- Rechercher des stratégies innovantes en matière d'autonomie financière,
- Mettre en place une direction fonctionnelle.



Union des Associations
d'Elus Locaux
Dooleel Elilokoyi

UNION DES ASSOCIATIONS D'ELUS LOCAUX (UAEL)

31 rue Carnot - Place de l'indépendance - B.P 362 Dakar - SENE-
GAL

Tél. : +221 33889 54 00 - Fax : +221 33842 50 62

Contact : cael@sentoo.sn / cael@orange.sn

Créée en 2003, l'UAEL est une association apolitique, à but non lucratif régie par la loi n°68-08 du 26 mars 1968 portant code des obligations civiles et commerciales du Sénégal. Elle a pour objectifs de :

- favoriser un dialogue constructif entre les associations membres,
- favoriser un dialogue constructif entre les associations membres, l'Etat et les partenaires au développement : ONG, secteur privé, acteurs internationaux de la coopération décentralisée, bailleurs de fonds...
- contribuer à la promotion de la décentralisation, de la coopération décentralisée et du développement local,
- contribuer à l'harmonisation des interventions des partenaires au développement,
- fournir un support technique et administratif notamment en réalisant toute activité permettant aux associations membres de remplir leur mission visant à améliorer la gestion des collectivités locales.

ASSOCIATION NATIONALE DES ELUS DEPARTEMENTAUX (ANED)

Villa n°64 - Cité Asecna - Liberté 6 Extension - Dakar - SENEGAL

Créée en 2015 et présidée par M. El Hadji Malick MBAYE, l'ANED a pour objet :

- de développer toutes les actions permettant aux élus départementaux de réaliser au mieux leur mandat,
- de promouvoir et de défendre le statut des élus départementaux,
- de promouvoir la mise en place de conditions favorables à l'exercice de leur mandat et à leur rôle de représentation de la pluralité démocratique,
- de mettre en place un institut de formation à destination des élus départementaux et développer toutes les actions visant à leur permettre d'exercer au mieux leur mandat,
- de proposer des activités et des services autour de ces mêmes thèmes, par tous les moyens.

**7ème FORUM DE L'ACTION INTERNATIONALE DES COLLECTIVITES LOCALES, 4/5 JUILLET 2016.
 VENEZ RENCONTRER LES ACTEURS DE LA DECENTRALISATION CENTRAFRICAINE SUR LE
 PAVILLON CENTRAFRIQUE**





4 et 5 juillet 2016, au Palais des Congrès de Paris

Institut pour la
Coopération
Internationale des
Collectivités



Associations et collectivités étrangères partenaires du Forum



RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

ASSOCIATION DES MAIRES CENTRAFRICAINS (AMCA)

Rue Valéry Giscard d'Estaing - BP 789 Bangui

République Centrafricaine

Tel: +236/72326558 - E-mail: mdb@gmail.com

Soucieux de consolider les liens qui existent entre les Communes en vue de renforcer le rôle des Autorités locales, l'Association des Maires de Centrafrique (AMCA) a vu le jour le 26 juin 1991. 176 communes composent la République Centrafricaine. L'AMCA se fixe comme objectifs de favoriser et développer les liens de solidarité entre ses membres. Elle encourage la formation technique et professionnelle des populations et agents municipaux sur la décentralisation.

Elle entend créer et promouvoir les activités multiformes à vocation sociale, sanitaire, économique, scientifique, culturelle et sportive. Elle développe les relations de coopération avec les associations similaires d'autres sous-régions d'Afrique, d'autres continents et les organismes internationaux poursuivant les mêmes buts. Dans le cadre du Projet de Décentralisation, l'AMCA jouera le rôle d'ensemblier des partenariats et fera la promotion des élections locales.



MINISTRE DE L'INTERIEUR, DE LA SECURITE PUBLIQUE ET DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

Sis Avenue des Martyrs, Immeuble Ex-Pétroca, 3ème Etage

Bangui, République Centrafricaine

Tel : +236/21611984, E-mail : mterritoire@yahoo.com

En charge de la Restauration de l'Autorité de l'Etat après la grave crise intervenue en 2013 en République Centrafricaine, le Ministère de l'Intérieur s'occupe du redéploiement de fonctionnaires du pays, de la Sécurité Publique mais particulièrement aussi des collectivités locales, des chefferies et du corps préfectoral. Concepteur de la Décentralisation, il aura en charge en 2016 et 2017 la mise en œuvre de la Décentralisation, sa promotion et l'adaptation de l'administration déconcentrée d'Etat.

Organisateur des futures élections locales avec l'Autorité Nationale des Elections, il est une cheville ouvrière incontournable pour le développement de la Démocratie locale et l'autonomie des Collectivités locales. Il assure aussi une coordination des partenaires techniques et financiers intervenant dans les champs de la Gouvernance, du Redéploiement, de la Sécurisation et de la Décentralisation.



4 et 5 juillet 2016, au Palais des Congrès de Paris

Institut pour la
Coopération
Internationale des
Collectivités



Associations et collectivités étrangères partenaires du Forum



MAIRIE DE BANGUI

Rue Valéry Giscard d'Estaing - BP 789 Bangui - République Centrafricaine
Tel: +236/72326558 - E-mail: mdb@gmail.com

Capitale de la République Centrafricaine, meurtrie durant la crise de 2013, la ville regroupe près de 700 000 habitants auxquels se rajoute la Commune de BIMBO formant l'Agglomération-Capitale. Dotée de 8 arrondissements et d'une Mairie Centrale, la Commune est actuellement gérée par une Délégation Spéciale (sans élection), nommée par le Président de la République.

S'appuyant sur 200 chefs de quartiers et de 8 maires d'arrondissement, la mairie doit relever de nombreux défis tels que la reconstitution d'un Etat Civil, la gestion des Marchés, le développement des recettes fiscales, le retour des déplacés internes, l'amélioration des services publics de transport, de déchets, d'eau et des services sociaux. Le projet de Décentralisation viendra très fortement renforcer cette collectivité. Dans le cadre de la Réconciliation Nationale, entreprise en République Centrafricaine, la Mairie, de par ses prérogatives, entend développer de nombreux partenariats multisectoriels pour relever l'ensemble des défis.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO



Le Collectif des Élus Français Originaires du Congo Kinshasa (CEFOCK) est une association régie par la loi française de juillet 1901. Il est composé d'élus en cours de mandat et d'anciens élus. L'un des objectifs statutaires du CEFOCK est la coopération décentralisée : un domaine qui passionne ses membres.

Ces derniers ont exercé d'importantes fonctions en tant qu'adjoint au maire ou conseiller municipal délégué en France. Ayant accumulé une forte expérience dans le fonctionnement et la gestion d'entités territoriales, ils souhaiteraient mutualiser leurs acquis et apporter leurs expertises à leurs homologues dont ils partagent la même culture.

Ces élus veulent modestement jouer un rôle de facilitateur dans la mise en œuvre des démarches d'accompagnement, de formation et de mutualisation d'expérience, dans le montage des projets de coopération et dans la gestion quotidienne d'entités locales décentralisées qu'ils seront appelés à gérer.

En effet, les actions à construire en matière de coopération décentralisée sont nombreuses et le champ d'exercice reste très large. Ce processus ne se limite pas seulement au développement économique, à la culture ou encore à la mutualisation des compétences. Elle peut s'orienter vers la sécurité transfrontalière pour les communes limitrophes et la gestion des migrants.

Strasbourg.eu
eurométropole

VILLE DE STRASBOURG

1 parc de l'Étoile - 67076 Strasbourg Cedex

Site web : <http://www.strasbourg.eu/>

Tél. +33 (0)3 68 98 50 00

Cœur de vie du bassin rhénan et de l'Alsace – première région exportatrice de France par habitant – Strasbourg occupe une position stratégique à l'épicentre de l'Europe. Cité humaniste, symbole de la réconciliation entre la France et l'Allemagne, devenue capitale parlementaire de l'Europe, Strasbourg est le siège de nombreuses institutions, tant de l'Union européenne que de la « grande Europe », celle des 47 pays membres du Conseil de l'Europe.

Ces institutions, avec plus de 3 000 fonctionnaires internationaux, font de Strasbourg une ville cosmopolite, deuxième ville diplomatique de France, la troisième dans le monde hors capitales d'État après New-York et Genève.

Strasbourg est également une capitale symbolique, qui incarne les valeurs fondamentales de l'Europe : la paix, la démocratie et les droits de l'homme. Forte de ces valeurs, la ville accompagne de longue date des projets de coopération décentralisée, de solidarité internationale et entretient des partenariats thématiques avec de nombreuses villes sur tous les continents.

Ouverte sur le monde, Strasbourg est active dans de nombreux réseaux internationaux et s'implique dans les grands enjeux mondiaux, afin de contribuer à faire entendre la voix des villes dans la gouvernance internationale.

*Des manifestations professionnelles "public-privé"
 au service des acteurs du développement des territoires*

Créée fin 2005 par Médéric PETIT et Tanneguy des RIEUX autour de professionnels de l'information multi-média, Media Contact Services est spécialisée dans la création, la production, l'organisation et le développement de manifestations professionnelles à fort contenus techniques et exploitations éditoriales. La société intervient aussi comme conseil en communication et prestataire de services pour le compte de fédérations professionnelles, d'associations, d'administrations et de collectivités.

7^e Forum de l'Action Internationale des Collectivités

cofondateurs

partenaires institutionnels

4 et 5 juillet 2016 – Palais des Congrès de Paris

www.coopdec-icic.org

10^{èmes} RENCONTRES INTERNATIONALES DES PPP

Concessions, DSP, Contrat de Partenariat

Auditorium et salle des expositions • Théâtre des Sablons à Neuilly-sur-Seine

Février 2017 • Informations et inscription sur : www.riipp.com

AITF
CNFPT
SNDGCT

9^e RENCONTRES TERRITORIALES MIDI-PYRÉNÉES

www.territoriales-mp.fr

Une organisation
MS MediaContactServices

VENDREDI 15 AVRIL 2016 - ESPACE DIAGORA - 31670 LABÈGE



Retrouvez les programmes et comptes-rendus sur www.mediacontactservices.com

Media Contact Services - 21, rue Saint-Pierre, 92200 Neuilly-sur-Seine - Tél. : + 33 (0)1 47 45 17 08



Cités Unies France en bref...

Créée en 1975, l'association Cités Unies France fédère les collectivités territoriales françaises engagées en coopération internationale.

Une convention régulièrement renouvelée avec le ministère des Affaires étrangères donne à l'association, entre autres, mission d'animation et de coordination pour l'ensemble des collectivités territoriales françaises engagées en coopération internationale, soit plus de 5 000 collectivités et 13 600 projets de coopération décentralisée avec des autorités locales de 145 pays.

La première activité de Cités Unies France est l'animation des « groupes-pays ». Au nombre de 31, ils réunissent les collectivités françaises travaillant sur un même pays et permettent de mutualiser, de « capitaliser » les expériences et d'impulser des actions concertées. Au-delà de cette approche géographique, Cités Unies France privilégie également des approches transversales sur les thèmes correspondant aux évolutions de la coopération décentralisée. Ces réflexions donnent lieu à des colloques (journées de la coopération décentralisée, forum de l'action internationale des collectivités etc.) et à une intense activité éditoriale.

Cités Unies France travaille en étroite collaboration avec les associations de pouvoirs locaux françaises (AMF, ADF, ARF, AMGVF, etc.) et internationales. Tout adhérent de Cités Unies France est, *ipso facto*, membre de l'organisation mondiale de collectivités territoriales, Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), « Nations Unies des pouvoirs locaux ».

Depuis plus de 40 ans, Cités Unies France a été de tous les combats et de toutes les avancées en matière de coopération décentralisée. Elle a insufflé le changement dans ses pratiques et inspiré son cadre législatif. Plus que jamais, elle est à l'écoute des évolutions de la coopération décentralisée et de l'action internationale des collectivités territoriales.

www.cites-unies-france.org



TEMPS FORTS SUR LE PLATEAU MEDIA

Lundi 4 juillet 2016

- 14h30 :** Focus Pays « Cameroun »
- 15h15 :** Délégation pour l'Action Extérieure des Collectivités territoriales (MAEDI) :
- Retours sur les expériences de lauréats de l'appel à projets Climat 2015
- Lancement de l'appel à projets Jeunesse : édition numéro 2
- 16h00 :** Guangzhou International Award for Urban Innovation
- 16h30 :** Focus Pays « Maroc »
- 17h00 :** Economie circulaire et Coopération Décentralisée, des clés pour agir (Jean-Claude Levy)
- 17h30 :** Focus Pays « Sénégal »
- 18h15 :** Focus Pays « Gabon : La coopération décentralisée : un outil au service des collectivités pour l'émergence du Gabon »

Mardi 5 juillet 2016

- 13h30 :** Spectacle de danse « Corée du Sud »
- 14h30 :** Focus Pays « Centrafrique »
- 15h15 :** Focus Pays « Côte d'Ivoire »
- 16h00 :** Délégation pour l'Action Extérieure des Collectivités territoriales (MAEDI) :
- Présentation du guide méthodologique pour la gestion durable des villes historiques en Méditerranée
- « 1% déchets » : présentation d'un dispositif de financement innovant
- 17h00 :** Focus pays « Mali » – Sommet Afrique-France

This image shows a full page of primary-ruled paper. It consists of numerous horizontal dotted lines spaced evenly apart, providing a guide for handwriting practice. The lines are light gray or black dots on a white background. There are no margins, text, or other markings on the page.

Notes personnelles

This image shows a full page of white paper with horizontal dotted lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page, providing a guide for handwriting practice. There are no margins, text, or other markings on the page.

[illegible]

This image shows a full page of white paper with horizontal dotted lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page, providing a guide for handwriting or typing. There are no margins, text, or other markings on the page.

[illegible]

Notes personnelles

[illegible]

ACCÈS SALLES DE CONFÉRENCES



ACCÈS AMPHI HAVANE



ACCÈS SALON



ESPACE ACCUEIL ET
ENREGISTREMENT

ESPACE CAFÉ
RESTAURATION

SALLE C



PLATEAU
MEDIA





7^{ème} forum de l'action internationale des collectivités

informations : www.cites-unies-france.org/CUF-7e-forum-de-l-action

4 et 5 juillet 2016, au Palais des Congrès de Paris

inscriptions : www.e-registration.fr/ICIC_2016

www.coopdec-icic.org



PROGRAMME

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères Réunion de la CNCD Commission Nationale de la Coopération Décentralisée (Salle 352 A+B)	Ouverture du Forum		Inauguration officielle de l'Exposition par le Ministre et les délégations étrangères		 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères		Lundi 4 juillet		9h00
	Salle 351		Salle 352B		Salle 353		Salle 352A		13h00
	Salle 351		Salle 352B		Salle 353		Salle 352A		14h00
	Salle 352B		Salle 353		Salle 352A		Salle 351		14h30
	Salle 353		Salle 352A		Salle 351		Salle 352B		15h15
Salle 352A		Salle 351		Salle 352B		Salle 353		16h00	
Salle 351		Salle 352B		Salle 353		Salle 352A		16h30	
Salle 352B		Salle 353		Salle 352A		Salle 351		17h00	
Salle 353		Salle 352A		Salle 351		Salle 352B		17h30	
Salle 352A		Salle 351		Salle 352B		Salle 353		18h15	
Salle 351		Salle 352B		Salle 353		Salle 352A		19h00	